



Le téléphone intelligent Nexus One, lancé hier par Google, rivalisera avec le iPhone d'Apple.

Allo?

Le téléphone Google vient de sonner. Mais pas au Canada. [LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1](#)

C'EST MAGIQUE!

Un nouvel illusionniste québécois apparaît

ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1



Luc Langevin
PHOTO JEAN-FRANÇOIS BÉRUBÉ

MONDIAL DE HOCKEY JUNIOR

PRESQUE!

Malgré une spectaculaire remontée en fin de troisième période, le Canada s'est incliné 6 à 5 en prolongation hier à Saskatoon devant une équipe américaine coriace. Du même coup, le rêve d'une série inédite de six titres de suite s'est éteint.

SPORTS PAGES 1 ET 2



Le gardien de but de l'équipe canadienne, Jake Allen (notre photo), a eu du fil à retordre, hier soir, concédant cinq buts. Il a laissé sa place à Martin Jones en troisième période.

PHOTO NATHAN DENETTE, PC



2

DES TIRS ET DES TIRS

Le Canadien a blanchi Ovechkin. Carey Price a fait 39 arrêts. Les Capitals ont néanmoins infligé une deuxième défaite de suite au Tricolore. [SPORTS PAGES 1, 3 ET 4](#)



4

EXCLUSIF SÉCURITÉ > L'AFFAIRE JULIE COUILLARD A CHANGÉ LES RÈGLES DU JEU

Stephen Harper tient ses ministres à l'œil

L'affaire Julie Couillard est peut-être oubliée. Mais pas ses leçons. Les ministres du gouvernement Harper doivent depuis se soumettre à des vérifications de sécurité tous les deux ans, a appris *La Presse*. Le but : éviter une autre controverse comme celle qui a conduit à la démission de l'ancien ministre des Affaires étrangères Maxime Bernier en mai 2008. Auparavant, les membres du cabinet subissaient un seul examen, soit au moment de leur nomination. [JOËL-DENIS BELLAVANCE PAGE A9](#)

VOYAGE DESTINATION NFL

Vincent Marissal raconte son match à Green Bay [PAGES 1 A 3](#)



AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE.CA

COMME CHIEN ET CHAT

Laquelle des deux bêtes est la plus futée?

AUSI À LIRE EN PAGE A16



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

ATTENTAT RATÉ DU 25 DÉCEMBRE

« LES RENSEIGNEMENTS ÉTAIENT LÀ »

Le président Obama critique sévèrement le système de sécurité américain. Et réitère son engagement à fermer la prison de Guantánamo, « outil de recrutement » pour Al-Qaeda.

LE COMPTE RENDU DE RICHARD HÉTU À NEW YORK [PAGE A2](#)

SÉCURITÉ

Obama patine, Harper plane

VINCENT MARISSAL [PAGE A3](#)

SCANNERS CORPORELS

Les voyageurs québécois résignés

ISABELLE AUDET [PAGE A5](#)

EXCLUSIF

CINQ QUÉBÉCOIS DÉTENUS AU MEXIQUE

Les circonstances de leur arrestation restent nébuleuses.

CAROLINE TOUZIN [PAGE A10](#)

ACTUALITÉS

2010 : DE NOUVELLES LOIS QUI VOUS TOUCHERONT DE PRÈS [PAGE A8](#)

FORUM

PROROGATION

Le Parlement, qu'ossa donne?

L'ÉDITORIAL D'ANDRÉ PRATTE [PAGE A16](#)



Mon clin d'œil **STÉPHANE LAPORTE**

Proposition pour se débarrasser des surplus : à l'achat d'un CD de Claude Dubois, obtenez un vaccin en prime.

Venez voir mon blogue! [cyberpresse.ca/laporte](#)

CHRISTIANE CHARETTE EN SEMAINE 9H

Aujourd'hui, le point G est-il un mythe? Avec la sexologue Jocelyne Robert et le Dr Martin Winckler. *Real. : Marie-Claude Beaucage*

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

[Radio-Canada.ca/christiane](#)



SÉCURITÉ AÉRIENNE LES ÉTATS SE MOBILISENT

« JE NE LE TOLÉRERAI PLUS »

Le président Obama fait des reproches aux services de sécurité



PHOTO ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE
Umar Farouk Abdulmutallab, 23 ans, aurait réussi à déjouer les systèmes de renseignement et de sécurité américains le 25 décembre.

L'attentat raté du 25 décembre a encore fait des vagues hier. Barack Obama a sévèrement critiqué les errements de ses services de renseignements. Pour sa part, le gouvernement canadien a confirmé l'installation de scanners dans ses aéroports internationaux. Une nouvelle mesure à laquelle les voyageurs canadiens se résignent.

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Barack Obama a ajouté de nouveaux éléments hier à la liste des signaux qui auraient pu permettre au gouvernement américain de déjouer l'attentat du 25 décembre contre le vol 253 de Northwest.

Les précisions du président s'inscrivaient dans une critique sévère du système de sécurité de son pays, qui a échoué « d'une manière potentiellement désastreuse », a-t-il dit à l'issue d'une réunion avec les principaux responsables de la sécurité nationale. Il a réclamé des réformes immédiates pour corriger les erreurs.

« Ce n'est pas un échec dans la collecte de renseignements, c'est un échec dans l'intégration et la compréhension des renseignements dont nous disposions déjà. Les rensei-

gnements étaient là », a déclaré l'auteur de l'attentat raté, était allé au Yémen et s'était joint à des extrémistes dans ce pays.

« Il apparaît maintenant que nos services de renseignement étaient au courant d'autres signaux indiquant qu'Al-Qaeda dans la péninsule arabique voulait attaquer non seulement des cibles américaines au Yémen, mais aux États-Unis même, a-t-il précisé. Et nous avons des renseignements sur le fait que ce groupe travaillait avec quelqu'un dont nous savons maintenant qu'il s'agissait en fait de la personne impliquée dans l'attaque de Noël.

« En résumé, le gouvernement américain avait suffisamment d'information pour déjouer ce complot et peut-être empêcher l'attaque du jour de Noël, mais nos services de renseignement n'ont pas réussi à assembler les pièces, ce qui aurait mis le sus-

« Le gouvernement américain avait suffisamment d'information pour déjouer ce complot (...) mais nos services de renseignement n'ont pas réussi à assembler les pièces... » – Barack Obama

pect sur la liste des personnes interdites de vol », a-t-il ajouté.

Le président américain a ordonné un renforcement de cette liste, qui se serait allongée de centaines de noms au cours des derniers jours. Cette mesure s'ajoute aux contrôles accrus auxquels seront soumis les passagers originaires ou en provenance de 14 pays considérés comme menaçants, dont le Yémen et le Nigeria, pays d'origine d'Abdulmutallab.

Le président ne faisait pas seulement allusion au fait que certaines personnes des services de renseignement américains savaient qu'Umar Farouk Abdulmutallab,

Le président a précisé qu'il rendrait publiques dans les prochains jours les conclusions de l'examen des mesures de sécurité et des listes antiterroristes qu'il a ordonné à la suite de l'attentat raté du 25 décembre.

Le rôle joué par la section d'Al-Qaeda au Yémen dans cet attentat a par ailleurs incité le président Obama à suspendre le renvoi des détenus de Guantánamo vers ce pays. Le chef de la Maison-Blanche a néanmoins réitéré hier son engagement à fermer la prison de Guantánamo, laquelle, a-t-il affirmé, sert d'« outil de recrutement » à Al-Qaeda, et tout particulièrement à sa section yéménite.

Quelques jours avant l'incident de Noël, l'administration Obama avait renvoyé dans leur pays six Yéménites détenus à Guantánamo. Près de la moitié des 198 prisonniers actuels du centre de détention sont originaires du Yémen.

L'allocation du président américain faisait suite à une rencontre à la Maison-Blanche à laquelle étaient conviés une vingtaine de responsables gouvernementaux, dont Dennis Blair, directeur du renseignement, Leon Panetta, directeur de la CIA, Robert Mueller, directeur du FBI, et Keith Alexander, directeur de la NSA (Agence de sécurité nationale).

S'étaient joints à eux, entre autres, le vice-président, Joe Biden, le secrétaire à la Défense, Robert Gates, la secrétaire d'État, Hillary Clinton, et la secrétaire à la Sécurité intérieure, Janet Napolitano.

Malgré ses critiques à l'encontre du système de sécurité américain, Barack Obama n'entend pas faire des changements à la tête de certaines agences impliquées dans le fiasco du 25 décembre, selon le porte-parole de la Maison-Blanche.

« Le président fait confiance à la secrétaire à la Sécurité intérieure, Janet Napolitano, au directeur du renseignement, Dennis Blair, et au directeur de la CIA, Leon Panetta », a déclaré Robert Gibbs.

Château d'Ivoire
vous souhaite
bonheur et santé
pour l'année
2010

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

2020 Rue de la Montagne (514) 845-4651 www.chateaudivoire.com

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS 6
Astrologie du jour	VOYAGE 5
Bourses	AFFAIRES 6 et 7
Décès	VOYAGE 5 à 8
Forum	A 16 et 17
Horaire télévision	ARTS 5

Loteries	A 13
Monde	A 14 et 15
Petites annonces	VOYAGE 4 et AFF. 4
Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Nuageux avec percées de soleil en après-midi, maximum -4, minimum -8. VOYAGE 4

CE SOIR 19 h

■ LA VIE EN VERT

AU BANC D'ESSAI : NETTOYANTS ÉCOLOGIQUES POUR VITRES



Frais lavé avec
produits écolos

PASSEZ
L'HIVER
À



Télé-Québec

telequebec.tv

Obama patine, Harper plane



VINCENT
MARISSAL
CHRONIQUE

Pour cette première chronique en 2010, réglons d'emblée deux petites choses avant d'aborder le sujet de l'heure, la sécurité dans les aéroports.

D'abord, bonne année.

Ensuite, avant que vous ne me le demandiez, je ne sais pas si nous aurons des élections en 2010.

Je n'en vois pas sur le radar pour le moment, mais ce ne serait pas la première fois que je me trompe.

Suzanne Tremblay, complice occasionnelle de Bazzo.tv, en sait quelque chose, elle qui attend la saison du crabe pour déboucher l'excellent bourgogne Verget que je lui ai donné après avoir imprudemment gagé que nous aurions, en effet, des élections dans les dernières semaines de 2009 (comme bien du monde, d'ailleurs, ça me console), mais le vent politique a tourné.

Prudence et retenue, donc, en ce début d'année, quant à la possibilité d'un prochain scrutin.

Je ne sais pas s'il y aura des élections en 2010. Ce que

Depuis trois jours, les actions du gouvernement Harper contre la menace terroriste ont complètement éclipsé les récriminations de l'opposition. Il y a fort à parier que la cote du gouvernement augmentera dans les prochains jours, même si les Canadiens devront attendre encore plus longtemps dans les aéroports et se soumettre à des mesures de sécurité de plus en plus désagréables.

En 2009, c'était l'économie qui préoccupait les électeurs canadiens et, à ce chapitre, Stephen Harper a largement dépassé son adversaire libéral Michael Ignatieff. Si la sécurité devient à son tour objet de préoccupation des Canadiens, il est évident que le premier ministre a encore une fois une longueur d'avance sur le chef libéral. D'autant plus que les conservateurs ont agi très rapidement, notamment en annonçant hier l'achat et l'installation prochaine de détecteurs corporels dans les grands aéroports du pays.

Même si cette mesure pose de réelles questions quant à la protection de la vie privée, même si tout ce brouhaha est

Les conservateurs ne le diront pas trop fort, mais cette affaire, dans le fond, est une bénédiction pour eux parce qu'elle les ramène sur leur terrain de prédilection.

je sais, par contre, c'est que les conservateurs s'en tirent très bien malgré une fin 2009 difficile. Les partis de l'opposition n'ont pas intérêt à partir en campagne électorale dans un avenir prévisible.

Encore moins depuis que ce jeune Nigérian terroriste en herbe a essayé, le jour de Noël, de faire sauter un gros porteur de Delta au-dessus des États-Unis.

Les conservateurs ne le diront pas trop fort, mais cette affaire, dans le fond, est une bénédiction pour eux parce qu'elle les ramène sur leur terrain de prédilection (la sécurité), parce qu'elle permet de faire diversion (de la prorogation intempestive du Parlement, par exemple) et parce qu'elle permet au gouvernement de prendre des mesures rapidement, de donner l'impression d'agir.

en fait causé par l'action (ratée, en plus) d'un seul individu qui n'aurait jamais dû monter dans un avion à destination des États-Unis, le peuple semble tout à fait d'accord avec les mesures annoncées par Ottawa.

Contrairement à Barack Obama, qui a tardé à réagir (trop au goût des faucons américains, en tout cas), Stephen Harper, lui, semble dans son élément lorsqu'il est question de lutte contre le terrorisme et de sécurité. Pour une fois, on ne lui reprochera pas d'être trop Bush et pas assez Obama.

Le président Obama, pour sa part, doit durcir le ton, adapter son discours pour contrer les critiques qui l'accusent d'avoir été trop mou, trop complaisant et, surtout, trop naïf.

Toute menace contre les États-Unis est une menace contre le Canada, s'est



PHOTO MANDEL NGAN, AGENCE FRANCE-PRESSE

Certains faucons américains ont reproché à Barack Obama d'avoir mis trop de temps à réagir à l'attentat raté.

empressé d'affirmer le gouvernement Harper au lendemain de l'attentat raté de Detroit.

Ce discours ne vise pas qu'à assurer Washington de notre indéfectible solidarité. Il vise aussi à convaincre les Canadiens que le gouvernement Harper avait raison de prôner et de maintenir la ligne dure.

Le Canada aura d'ailleurs l'occasion de démontrer, dans six semaines, à l'occasion des Jeux olympiques de Vancouver, tout son sérieux en matière de sécurité.

Dans les circonstances, il sera

plutôt difficile pour les partis de l'opposition de critiquer le gouvernement. Encore plus difficile de s'inquiéter publiquement du sort des «pauvres prisonniers talibans». Ceux-ci n'étaient déjà pas beaucoup les Canadiens. Avec cette résurgence du spectre d'Al-Qaeda, les prisonniers talibans ne remonteront certainement pas dans l'échelle de compassion des électeurs canadiens.

De toute façon, même si le gouvernement décidait d'aller plus loin – en ciblant lui aussi les 14 pays de la

liste noire des États-Unis (Cuba, Iran, Soudan, Syrie, Nigeria, Yémen, Pakistan, Afghanistan, Algérie, Irak, Liban, Libye, Arabie Saoudite et Somalie) – cela se ferait à l'abri des débats parlementaires puisque M. Harper a lui-même fermé la Chambre des communes jusqu'en mars.

«C'est ben faite pareil», comme dirait Martin Matte...

Pour joindre notre chroniqueur:
vincent.marissal@lapresse.ca

CE SOIR 19 h 30

■ TERRES D'ÉCHANGES

NOUVEAUTÉ

SÉRIE DOCUMENTAIRE : 1^{er} DE 12

TOUT QUITTER POUR TROUVER UN SENS À SA VIE



Changer de pays.
Changer de vie.

PASSEZ
L'HIVER
À



Télé-Québec

telequebec.tv

CE SOIR 20 h

■ LES FRANCS-TIREURS

TÉMOIGNAGE SUR UN SUJET DOULOUREUX AVEC
DES PARENTS LUCIDES ET ÉMOUVANTS

Vivre avec son enfant handicapé

Charles Lafortune, Marie-Josée Taillefer
et Bruno GuglielminettiPASSEZ
L'HIVER
À

Télé-Québec

telequebec.tv

SÉCURITÉ AÉRIENNE LES ÉTATS SE MOBILISENT

Des scanners la semaine prochaine au Canada

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Ottawa placera 44 scanners corporels dans les aéroports du Canada, dont 12 dès la semaine prochaine, a annoncé hier le ministre des Transports, John Baird.

Ces appareils, qui permettent de voir à travers les vêtements et qui ont été associés à des fouilles à nu virtuelles par leurs détracteurs, coûteront près de 250 000 \$ chacun au gouvernement fédéral, pour un total d'environ 11 millions.

Les aéroports qui recevront les premiers scanners n'ont pas été identifiés, hier. L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) vise toutefois en priorité les huit aéroports internationaux du pays, dits de classe 1: Montréal, Toronto, Ottawa, Vancouver, Halifax, Winnipeg, Calgary et Edmonton. Une attention particulière sera placée sur ceux de Toronto et de Vancouver.

Le ministère des Transports a toutefois indiqué que, pour l'instant, ces fouilles ne s'appliqueraient qu'aux personnes

qui s'envolent vers les États-Unis. De même, comme au Royaume-Uni, les moins de 18 ans en seront exemptés, afin de ne pas contrevenir à certaines règles contre la pornographie juvénile.

Pas toujours volontaire

Par ailleurs, contrairement à ce qui avait été convenu entre la Commissaire à la protection de la vie privée du Canada, Jennifer Stoddart, et l'ACSTA après un projet pilote mené il y a quelques mois, ces fouilles ne seront pas totalement volontaires.

«C'est volontaire, à moins que vous ne représentiez une menace présumée», a déclaré Rob Merrifield, ministre d'État aux Transports.

Dans l'ensemble, néanmoins, le commissariat à la vie privée s'est dit satisfait du contenu de l'annonce, jugeant que toutes ses exigences avaient été respectées. «Notre compréhension des choses en ce moment, c'est que ça reste volontaire, sauf dans des cas tout à fait exceptionnels... C'est une question sur laquelle on va se pencher»,

a réagi la commissaire adjointe, Chantal Bernier.

Les autres conditions prévues que les scanners demeurent un outil de fouille complémentaire, c'est-à-dire utilisé seulement après ceux plus conventionnels, comme les détecteurs de métaux. Tel que convenu, les agents de fouille devront aussi mettre en place des mesures pour préserver la vie privée des passagers, dont un centre de visionnement des scans d'où ils ne pourront ni voir ni identifier la personne scannée. Enfin, le ministre Baird a garanti que les images ne seraient pas conservées, afin d'éliminer les risques qu'elles ne se retrouvent un jour sur des sites comme YouTube.

L'Association des libertés civiles de la Colombie-Britannique, qui suit le dossier depuis le début, a été beaucoup plus sévère que le commissariat. «Nous n'avons aucune preuve que nous allons en avoir pour notre argent en matière de sécurité», a dénoncé Micheal Vonn, directrice des politiques pour l'organisme.

«Et tous les garde-fous qui visent généralement à nous assurer que nous prenons des décisions indépendantes ont été jetés par la fenêtre dans cette panique générée artificiellement», a-t-elle poursuivi. M^{me} Vonn espère que la vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, se penchera sur le dossier.

Pas de danger...
ni d'appel d'offres

Le gouvernement a passé la commande pour ses 44 appareils à L3 Communications. Le contrat a été passé sans appel d'offres, ont confirmé les ministres hier. Ils ont expliqué qu'au moment du projet pilote, mené à Kelowna en 2008, L3 était la seule compagnie qui fournissait la technologie qu'Ottawa avait dans sa ligne de mire: celle à ondes millimétriques.

Cette technologie permet, en projetant ces ondes sur le corps d'une personne postée dans un portique qui ressemble à une cabine d'ascenseur, de reconstituer les formes de son corps – nu – sur un écran. Les agents peuvent alors voir

si des objets sont dissimulés sous ses vêtements.

Selon le ministère des Transports, l'énergie émise par l'appareil est sans danger: «Elle ne représente que 1/10 000^e de celle provenant d'un téléphone cellulaire», a-t-on affirmé.

D'AUTRES
APPAREILS

Le gouvernement fédéral n'a toujours pas affiché ses couleurs face à la décision récente de Washington d'établir une liste de 14 pays dont il ciblera davantage les ressortissants aux points de contrôle des aéroports – une mesure décrite comme étant une forme de profilage. En plus du déploiement de scanners corporels, cependant, Ottawa a annoncé hier qu'il lancera bientôt un appel d'offres afin de faire l'acquisition d'autres appareils, ceux-là capables d'observer les voyageurs et de déceler des comportements suspects.

– Hugo De Grandpré

CE SOIR 21 h

■ VOIR

AUSSI : GUY JODOIN ET NATHALIE MALLETTE

Spéciale *cocooning*
Avec l'incorrigible romantique
Alexandre JardinPASSEZ
L'HIVER
À

Télé-Québec

telequebec.tv

SÉCURITÉ AÉRIENNE LES ÉTATS SE MOBILISENT

SCANNERS DANS LES AÉROPORTS

Les voyageurs sont résignés

ISABELLE AUDET

À l'aéroport Montréal-Trudeau, les voyageurs se disent préoccupés par l'utilisation prochaine de scanners aux points de contrôle. La crainte d'un attentat terroriste amène toutefois les personnes interrogées à accepter ces mesures avec résignation.

« Je trouve cette idée bizarre, inquiétante même. Tout ce que je souhaite, c'est que ça n'allonge pas davantage le temps d'attente pour se rendre à l'embarquement », a déclaré Nicole Cliche, avant son départ pour Fort Lauderdale, en Floride. Après avoir lancé quelques blagues au sujet des agents qui verront sous ses vêtements dans le futur, son compagnon de voyage, Lucien Mathieu, a ajouté qu'il voyait un côté positif au resserrement des mesures: « Est-ce que l'on préfère tomber avec notre avion à cause d'un attentat? Pas moi. »



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Les scanners ne sont pas opérationnels à l'aéroport Montréal-Trudeau, mais les mesures de sécurité demeurent strictes et entraînent plusieurs retards.

Pour sa part, Kenny Dickson, un Montréalais au teint basané, a dit avoir connu des contrôles très stricts à l'époque où il demeurait à Londres. « Ce que l'on vit à Montréal, ce n'est rien

comparé à certains aéroports en Europe ou aux États-Unis, où on nous questionne davantage, a-t-il déclaré, quelques minutes avant son départ pour New York. Je suis contre le

scanner, mais bon, on n'a plus le choix. On est rendus là. »

C'est aussi l'avis de Rock Bilodeau, qui était sur le point de partir à Miami: « Avec les menaces, qui sont réelles, on ne peut rien faire d'autre. Je n'ai pas envie qu'il saute dans les airs, mon avion. »

Les scanners ne sont pas opérationnels à Montréal, mais les mesures de sécurité demeurent strictes. Les passagers doivent montrer patte blanche à plusieurs points de contrôle, et les transporteurs aériens demandent aux voyageurs de se présenter plus tôt qu'à l'habitude à l'aéroport.

Après un circuit d'une heure et demie qui l'a menée d'une fouille à une autre, Nicole Cliche a appelé *La Presse*. « C'était très long! a-t-elle lancé d'emblée. Ils fouillent tout, tout, tout, dans tous les petits coins! Toutes nos affaires. Au total, nous avons été fouillés et questionnés trois fois », a-t-elle déclaré.

Arrivés à la porte d'embarquement, Rock Bilodeau et sa femme se félicitaient eux aussi d'être arrivés tôt en prévision de ce processus. « Ils ont tout passé au peigne fin, a-t-il raconté au téléphone. Même notre appareil photo et notre caméscope. Mais dans le fond, nous n'avons rien à nous reprocher, alors j'ai dit aux agents de regarder ce qu'ils avaient à regarder. Un terroriste aurait eu des problèmes, mais pas moi! »

Enfin, le contrôle plus serré des voyageurs ne semble pas avoir d'effet sur les réservations vers les destinations américaines. « Nos réservations pour la Floride, Hawaii et Las Vegas sont aussi bonnes que nos réservations vers les autres destinations soleil. Les mesures accrues de sécurité ne les affectent pas », a dit Arline Kanadjian, responsable des communications chez Vacances Air Canada.

SOLDE DU NOUVEL AN. TOUT DOIT PARTIR.

Le monde est en solde.

Jusqu'à 15 000 milles-bonis Aéroplan ^{MD} pour les voyages en Amérique du Nord d'ici le 31 janvier 2010	Le double des milles Aéroplan ^{MD} pour les voyages vers certaines destinations internationales d'ici le 31 janvier 2010	Émissions télévisées, musique et films gratuits sur demande à chaque siège	Aucuns frais pour les réservations par téléphone ou en ligne
--	---	--	--

CANADA : TARIFS TANGO ALLER SIMPLE AU DÉPART DE MONTRÉAL. LES VOYAGES DOIVENT PRENDRE FIN AU PLUS TARD LE 18 JUIN 2010*. D'AUTRES TARIFS AVANTAGEUX SONT OFFERTS POUR VOYAGER JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE 2010. AUCUN SUPPLÉMENT DE FRAIS DE CARBURANT. L'OFFRE PREND FIN LE 7 JANVIER 2010.

HALIFAX	WINNIPEG	EDMONTON CALGARY	REGINA SASKATOON	ST. JOHN'S (T.-N.-L)	FORT McMURRAY	VANCOUVER	VICTORIA
75 \$	75 \$	100 \$	100 \$	100 \$	150 \$	150 \$	150 \$

ENREGISTREMENT GRATUIT DE DEUX BAGAGES POUR TOUS LES VOLS AU CANADA.

ÉTATS-UNIS : TARIFS TANGO PLUS ALLER SIMPLE AU DÉPART DE MONTRÉAL. LES VOYAGES DOIVENT PRENDRE FIN AU PLUS TARD LE 18 JUIN 2010**. D'AUTRES TARIFS AVANTAGEUX SONT OFFERTS POUR VOYAGER JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE 2010. AUCUN SUPPLÉMENT DE FRAIS DE CARBURANT. L'OFFRE PREND FIN LE 7 JANVIER 2010.

TAMPA	NEWARK	MILWAUKEE	RALEIGH-DURHAM	LOS ANGELES	HOUSTON	HONOLULU	DENVER
100 \$	136 \$	168 \$	168 \$	200 \$	226 \$	300 \$	345 \$

DESTINATIONS SOLEIL : TARIFS ALLER SIMPLE AU DÉPART DE MONTRÉAL. LES VOYAGES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS DURANT LES PÉRIODES INDIQUÉES CI-DESSOUS. LES TARIFS INDIQUÉS N'INCLUENT PAS LE SUPPLÉMENT DES FRAIS DE CARBURANT (LÀ OÙ IL S'APPLIQUE), QUI PEUT ALLER JUSQU'À 115 \$ PAR ALLER SIMPLE. L'OFFRE PREND FIN LE 14 JANVIER 2010. BARBADE, MONTEGO BAY ET NASSAU : L'OFFRE PREND FIN LE 7 JANVIER 2010.

NASSAU 6 JANV.-31 MAI 2010	MONTEGO BAY 6 JANV.-31 MAI 2010	BERMUDES 6 JANV.-25 FÉVR. 2010 8 MARS-14 DÉC. 2010	BARBADE 6 JANV.-31 MAI 2010	MEXICO 6 JANV.-14 DÉC. 2010	PORT-AU-PRINCE 6 JANV.-14 DÉC. 2010	LA HAVANE 6 JANV.-25 FÉVR. 2010 5 AVRIL-14 DÉC. 2010	FORT-DE-FRANCE POINTE-À-PITRE 6 JANV.-14 DÉC. 2010
100 \$	150 \$	172 \$	200 \$	209 \$	240 \$	293 \$	405 \$

DESTINATIONS INTERNATIONALES : LES TARIFS SONT BASÉS SUR UN ALLER SIMPLE ET SONT ASSUJETTIS À L'ACHAT D'UN BILLET ALLER-RETOUR AU DÉPART DE MONTRÉAL. DERNIÈRES DATES DE DÉPART TEL QU'INDIQUÉ CI-DESSOUS. LES TARIFS INDIQUÉS N'INCLUENT PAS LE SUPPLÉMENT DES FRAIS DE CARBURANT, QUI PEUT ALLER JUSQU'À 190 \$ PAR ALLER SIMPLE. L'OFFRE PREND FIN LE 14 JANVIER 2010.

LONDRES 7 JANV.-28 MARS 2010 22 OCT.-12 DÉC. 2010	PARIS 7 JANV.-14 MAI 2010 13 OCT.-10 DÉC. 2010	MUNICH ¹ FRANCFORT ¹ 7 JANV.-31 MARS 2010 19 OCT.-10 DÉC. 2010	ZÜRICH ² GENÈVE ² 7 JANV.-31 MARS 2010 9 OCT.-16 DÉC. 2010	SÃO PAULO 13 JANV.-19 JUIN 2010 11 AOÛT-4 DÉC. 2010	TOKYO 13 JANV.-10 MARS 2010	BEIJING SHANGHAI 7 JANV.-24 MAI 2010	SYDNEY, AUSTRALIE 7 FÉVR.-8 JUIN 2010 24 JUILL.-21 SEPT. 2010
256 \$	257 \$	329 \$	360 \$	372 \$	374 \$	515 \$	749 \$

Voilà un aperçu de nos destinations en solde. Pour effectuer une réservation sans frais, rendez-vous sur aircanada.com ou appelez-nous au 1 888 247-2262. Ou encore, appelez votre agent de voyages.

aircanada.com

Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Les billets doivent être achetés au plus tard le 7 janvier 2010 pour les destinations canadiennes et américaines, la Barbade, Montego Bay et Nassau, et au plus tard le 14 janvier 2010 pour toutes les autres destinations. Les taxes, les redevances et les autres frais et suppléments ne sont pas inclus. Les billets sont non remboursables. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. Un séjour minimal ou maximal peut être requis. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada ou de Jazz. Destinations canadiennes: les voyages doivent être effectués durant les périodes indiquées ci-dessus. Certains tarifs ne sont valables que pour les voyages effectués les lundis, mardis et mercredis. L'achat cinq jours à l'avance est requis. *Voyages à destination et au départ de Vancouver - les tarifs indiqués ne sont pas valables du 5 février au 4 mars 2010 pour les voyages entre Vancouver et les villes suivantes: Ottawa, Montréal, Toronto, Calgary, Edmonton et Winnipeg. Destinations américaines: les voyages doivent être effectués durant les périodes indiquées ci-dessus. Certains tarifs ne sont valables que pour les voyages effectués les lundis, mardis et mercredis. L'achat quatorze jours à l'avance est requis. **Des États-Unis à Vancouver: les tarifs indiqués ne sont pas valables pour les voyages entre le 9 et le 12 février 2010; de Vancouver aux États-Unis: les tarifs indiqués ne sont pas valables pour les voyages entre le 28 février et le 2 mars 2010. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada, de Jazz, de United Airlines, membre du réseau Star AllianceSM, ou des transporteurs aériens United Express (SkyWest Airlines, Shuttle America, Trans States Airlines, GoJet Airlines ou Mesa Airlines). Destinations soleil: les voyages doivent être effectués durant les périodes indiquées ci-dessus. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. L'achat à l'avance peut être requis. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Destinations internationales: dernières dates de départ tel qu'indiqué ci-dessus. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. Du Canada vers la Chine: les tarifs indiqués ne sont pas valables pour les voyages entre le 6 et le 12 février 2010; de la Chine vers le Canada: les tarifs indiqués ne sont pas valables pour les voyages entre le 21 et le 28 février 2010. Divertissement: les écrans vidéo individuels à commande tactile sont disponibles à bord de tous les appareils d'Air Canada, à l'exception de certains Boeing 767, et de certains appareils de Jazz. Politique de bagages: enregistrement gratuit de deux bagages, dans les limites de taille et de poids permises, pour les vols en classe économique exploités par Air Canada et Jazz au Canada et entre le Canada et le Mexique, les Caraïbes, l'Amérique latine, l'Asie et l'Australie. Des frais allant jusqu'à 50 \$ s'appliquent au deuxième bagage enregistré pour les autres destinations. Pour obtenir tous les détails sur la politique de bagages, consultez aircanada.com/bagages. Des frais d'enregistrement pour les bagages peuvent aussi être appliqués par les partenaires d'Air Canada à bord de leurs vols. Offres Aéroplan: pour vous prévaloir de ces offres, vous devez être membre Aéroplan. Inscrivez-vous sur aeroplan.com ou par téléphone au 1 800 342-8026 et voyagez entre le 15 octobre 2009 et le 31 janvier 2010. Offre de 15 000 milles-bonis Aéroplan (Amérique du Nord): accumulez jusqu'à 15 000 milles-bonis Aéroplan en voyageant en Amérique du Nord à bord des vols sans escale admissibles (itinéraires sélectionnés) exploités par Air Canada ou Jazz, achetés aux tarifs Tango, Tango Plus, Latitude ou classe Affaires. Les milles-bonis Aéroplan ne sont pas des milles-privileges Air Canada et ne permettent pas d'accéder à un statut supérieur Air Canada. Certaines conditions s'appliquent. Pour obtenir la liste des vols admissibles, pour vous inscrire et pour tous les autres détails, visitez aircanada.com. Double des milles Aéroplan (destinations internationales): l'offre du double des milles Aéroplan est valable pour les voyages en classe économique aux tarifs Latitude, Tango Plus et Tango vers les destinations internationales suivantes: Genève, Tokyo, Beijing, Shanghai, Santiago, Buenos Aires et São Paulo, ainsi que pour les voyages en service Super Affaires (tarif flexible ou plus bas tarif) vers toutes les destinations internationales. Les milles-bonis Aéroplan ne sont pas des milles-privileges Air Canada et ne permettent pas d'accéder à un statut supérieur Air Canada. Certaines conditions s'appliquent. Pour tous les détails, visitez aircanada.com. En collaboration avec Lufthansa, membre du réseau Star AllianceSM. En collaboration avec Swiss International Air Lines, membre du réseau Star AllianceSM. ¹Super Affaires et Jazz sont des marques déposées d'Air Canada. ²Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan Canada Inc. ³Star Alliance est une marque déposée d'Air Canada au Canada.

SÉCURITÉ AÉRIENNE LES ÉTATS SE MOBILISENT

Cuba proteste contre les mesures de Washington



PHOTO ALAN DIAZ, ASSOCIATED PRESS

Cuba a convoqué hier le plus haut diplomate américain dans l'île pour protester contre la décision de Washington d'imposer des contrôles de sécurité supplémentaires aux aéroports pour ses ressortissants souhaitant se rendre aux États-Unis. Les États-Unis ont exigé lundi des contrôles de sécurité supplémentaires aux aéroports pour les passagers venant de 14 pays jugés sensibles, parmi lesquels Cuba. Cette décision a été prise après l'attentat manqué du 25 décembre contre un vol Amsterdam-Detroit. Le gouvernement cubain « rejette catégoriquement cet acte hostile », a déclaré Josefina Vidal Ferreiro. Elle a précisé que le plus haut diplomate cubain en place à Washington avait protesté de la même manière auprès du département d'État. Sur la photo, une famille américaine d'origine cubaine arrive à l'aéroport de Miami après avoir visité des parents dans l'île. — Associated Press

SCANNERS DANS LES AÉROPORTS

Les Européens divisés sur la question

AGENCE FRANCE-PRESSE

BRUXELLES — Plusieurs pays européens vont multiplier les scanners corporels dans leurs aéroports à la suite de l'attentat manqué sur le vol Amsterdam-Detroit, mais cette technologie indiscrette ne fait pas l'unanimité dans l'UE.

Soixante nouveaux appareils vont être installés dans les prochains mois à l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol, au coût unitaire de 150 000 € (223 500 \$CAN).

Les aéroports britanniques en seront progressivement équipés, vient d'annoncer le premier ministre Gordon Brown. Les premiers scanners seront introduits dans environ trois semaines à Heathrow.

Hier, le chef de la diplomatie italienne, Franco Frattini, a plaidé pour l'utilisation de cette technologie, même si elle peut constituer « un sacrifice » pour la vie privée des passagers.

« C'est l'instrument le plus sûr » qui permet d'« empêcher qu'un terroriste avale une capsule pleine d'explosifs et devienne un homme-bombe », ce qu'un détecteur de métaux « ne peut pas voir », a-t-il insisté.

L'Allemagne ou la France n'y sont pas hostiles mais se montrent réservés. Paris note qu'« il existe d'autres possibilités techniques de détection d'explosifs » et Berlin attend la prochaine génération de scanners, annoncée pour « l'été ».

L'Espagne a quant à elle rejeté, hier, la possibilité de recourir à des « mesures supplémentaires », comme des scanners corporels, tant qu'un accord n'aura pas été conclu sur cette question au sein de l'Union européenne.

Les Européens avancent donc en ordre dispersé sous l'œil inquiet du secteur aérien, qui reconnaît l'efficacité des machines actuelles mais souhaiterait une vraie coordination à l'échelle de l'UE.

Rencontre à Bruxelles

Les experts de l'aviation de l'Union européenne feront le point demain à Bruxelles sur les leçons à tirer de l'attentat de Noël, occasion d'écouter le secteur, de présenter leurs stratégies nationales, mais aussi d'analyser les actions décidées aux États-Unis.

Toutefois, selon une source proche du commissaire européen aux Transports, il est « trop tôt » pour arrêter une position coordonnée sur les scanners corporels.

Il y a un an, Bruxelles avait abandonné son idée de généraliser les scanners corporels dans les aéroports de l'UE sous la pression du Parlement européen, qui s'inquiétait des conséquences de cette technologie sur la santé et l'éthique.

Les ondes de ces appareils traversent en effet les vêtements et dessinent sur l'écran les contours du corps dévêtu, en trois dimensions.

JUSQU'AU 10 JANVIER
SUR TOUTES LES RAQUETTES EN MAGASIN*

OBTENEZ

25% À 40%
DE RABAIS

DE PLUS,
ON PAYE LES
TAXES**



10 000 paires en magasin

LE PLUS GRAND MAGASIN
DE PLEIN AIR AU QUÉBEC

PROMOTION EN VIGUEUR DANS CES SUCCURSALES :

NOUVEAU
SAIL BROSSARD (Quartier DIX30) 8780, boul. Leduc, Brossard 450 321-1835
SAIL BELOEIL 1085, boul. de l'Industrie, Beleuil 450 467-5223
SAIL LAVAL 2850, avenue Jacques-Bureau, Laval 450 688-6768
SAIL QUÉBEC (Centre LEBOURGNEUF) 5200, boul. des Gradins, Québec 418 476-7777
BARON CENTRE VILLE 932, rue Notre-Dame Ouest, Montréal 514 866-8848
BARON RIVE-SUD 3755, boul. Taschereau, Saint-Hubert 450 926-8448
BARON CENTRE TERRARIUM 187A, boul. Hymus, Pointe-Claire 514 694-4259

*Rabais sur le prix régulier. **SAIL accorde un rabais qui équivaut aux deux taxes. Détails en magasin.

SAIL

sailbaron.com

Un aéroport californien ferme à cause d'un colis suspect... de miel

AGENCE FRANCE-PRESSE

LOS ANGELES — Un aéroport local de Californie a été fermé une partie de la journée d'hier après que les services de sécurité eurent cru déceler des substances dangereuses dans les bagages d'un passager, selon des médias américains.

Plusieurs vols au départ et à destination de l'aéroport de Meadows Field avaient été suspendus après le déclenchement d'une alerte à 7H30 (15h30 heure de Greenwich) par la Transportation Security Administration (TSA), avait annoncé dans la matinée la chaîne Fox News. Les substances dangereuses étaient en réalité du miel transporté dans des bouteilles de boisson énergétique, selon des médias locaux. L'aéroport a été rouvert dans l'après-midi. Ces derniers ont précisé que le bagage incriminé appartenait à un agriculteur qui partait rendre visite à des amis dans le Wisconsin.

La Slovaquie commet une bourde explosive!

AGENCE FRANCE-PRESSE

LONDRES — La police irlandaise a saisi hier une quantité non spécifiée d'explosifs introduits clandestinement en Irlande dans le cadre d'un exercice des autorités slovaques destiné à tester la sécurité à l'aéroport de Bratislava.

Le ministère slovaque de l'Intérieur a exprimé ses « profonds regrets » pour cet incident. La police irlandaise a perquisitionné hier un appartement du nord de Dublin, au cours de laquelle des explosifs ont été saisis. Il s'agirait de 90 grammes de RDX, un explosif militaire très puissant.

La perquisition a été lancée après que les autorités slovaques eurent pris contact avec la police de Dublin. Les explosifs ont été retrouvés dans les bagages d'un passager rentré de Bratislava samedi après avoir passé ses vacances de Noël en Slovaquie. Ils avaient été dissimulés à l'insu de l'électricien de 49 ans.

Huit objets de contrebande auraient été placés à l'aéroport de Bratislava dans les bagages de passagers ne soupçonnant rien et sept auraient été détectés par la sécurité du site.

MENACE SOMALIENNE CONTRE OBAMA EN JANVIER 2009

La GRC confirme avoir été sur une piste

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — La Gendarmerie royale du Canada (GRC) confirme qu'elle a collaboré étroitement avec des agences de sécurité américaines après avoir appris que des terroristes somaliens provenant du Canada pourraient tenter de pénétrer en sol américain lors de la prestation de serment du président Barack Obama, en janvier 2009.

Le *New York Times Magazine* a révélé, lundi, que les responsables de la sécurité s'inquiétaient de voir ces terroristes perpétrer un attentat aux explosifs au moment où M. Obama prêtait serment, le 20 janvier 2009 à Washington.

« Le personnel du Programme de sécurité nationale de la GRC a travaillé étroitement avec ses homologues américains à une enquête qui a tout d'abord semblé être une menace crédible », ont déclaré les dirigeants de la GRC dans une déclaration faite à La Presse Canadienne.

« Les menaces à la sécurité américaine sont traitées comme des menaces à la sécurité canadienne. »

Le directeur général de l'organisme Canadian Friends of Somalia, Farah Aw-Osman, précise que cette révélation explique bien des choses.

« Plusieurs jeunes Somaliens ont connu des difficultés quand ils ont tenté de voyager aux États-Unis afin d'être les témoins de cette journée historique qu'était celle de la prestation de serment de Barack Obama », a-t-il soutenu.

M. Aw-Osman a également indiqué avoir eu vent de cas de plusieurs Canadiens d'origine somalienne qui, ce jour-là, ont été longuement questionnés ou refoulés à la frontière.

Toute cette histoire était toutefois fautive selon le *New York Times Magazine*. Dans une tactique connue sous le nom de « stylo poison », un groupe extrémiste somalien a divulgué des informations erronées pour nuire à un groupe rival, a révélé le quotidien.

Le même jour que cet article a été publié sur le site web du journal, le *Toronto Star* a pour sa part fait paraître un reportage sur un chef d'une cellule affiliée à Al-Qaeda qui a passé une année à Toronto.

Omar Hammami, connu de ses disciples sous le nom de Abou Mansour, est né en Alabama, aux États-Unis, et s'est converti à l'islam. Il a vécu à Toronto entre 2004

et 2005, mangeant dans des restaurants somaliens et fréquentant des mosquées somaliennes, a rapporté le journal.

Omar Hammami a également épousé une Torontoise

d'origine somalienne et a eu un bébé avec elle, bien que son avocat ait déclaré au *Toronto Star* que le couple s'est séparé en 2007.

Ces articles ont été publiés

environ un mois après que le commissaire de la GRC, William Elliott, eut prononcé un discours traitant de la menace posée par la radicalisation de jeunes somaliens au Canada.

De son côté, M. Aw-Osman a affirmé que la majorité des Canadiens d'origine somalienne sont des gens pacifiques et paisibles, mais que la radicalisation des jeunes en inquiète plusieurs.



EN BREF

Les libéraux de retour au travail le 25 janvier

Les députés et les sénateurs libéraux retourneront au travail à la fin du mois comme prévu même si le Parlement a été prorogé jusqu'en mars. Le chef du Parti libéral du Canada, Michael Ignatieff, a informé les membres de son caucus lors d'une téléconférence hier qu'ils devaient se présenter au travail le 25 janvier. M. Ignatieff souhaite ainsi profiter de ce que les stratèges libéraux croient être une opposition massive du public à la décision du chef conservateur de suspendre les travaux du Parlement jusqu'au 3 mars. La formation politique organisera différentes activités, comme des tables rondes avec des experts, afin de montrer que les députés et les sénateurs libéraux s'occupent de manière constructive en s'attaquant aux problèmes les plus importants aux yeux des Canadiens.

- La Presse Canadienne

21 H
MIRADOR
LA SÉRIE À SCANDALES



ce soir

PRÉCÉDÉE DE



19 H
VIRGINIE



19 H 30
L'ÉPICERIE



20 H
LE MOMENT DE VÉRITÉ

COUPONS RABAIS ET ÉCONOMIES

redplum™
sucrez l'affaire

Pour vos besoins publicitaires envoyez-nous un courriel à ads@redplum.ca

Radio-Canada.ca/television

POLITIQUE

DE NOUVELLES LOIS POUR 2010

KARIM BENESEAIEH ET KATIA GAGNON

On les réclame, on les suit et, parfois, on râle contre elles. Quoi qu'il en soit, les lois sont indispensables au bon fonctionnement de la société. Chaque année, des dizaines d'entre elles entrent en vigueur, sont modifiées ou disparaissent. En voici quelques-unes qui auront une incidence sur la vie des Québécois en 2010.

services de
à la loi 60 adop
entreprises sont
és. Elles n'auront
at, ou impo

FINI
LES FRAIS
CACHÉS

Ils font rager les consommateurs, à coups de publicités trompeuses et de petits caractères dans les contrats. Mais cette année,

les fournisseurs de services de téléphonie cellulaire auront la tâche un peu plus difficile grâce à la loi 60, adoptée au début du mois de décembre à Québec. Première victoire des clients: les entreprises sont obligées de dévoiler le prix total de leur produit, sans frais cachés. Elles n'auront plus le droit de modifier unilatéralement les contrats ni d'imposer des pénalités de résiliation abusives. Enfin, il sera interdit d'imposer une date sur les d'échéance des cartes-cadeaux. Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur au plus tard le 30 juin prochain.

NOUVELLE
SIGNALISATION...
ET NOUVELLES
AMENDES

Les automobilistes montréalais devront maintenant être à l'affût d'une nouvelle pancarte qui indique «MAXIMUM 40 SECTEUR». Ne la ratez pas, elle sera essentiellement installée à l'entrée des zones résidentielles. D'abord instaurée dans cinq arrondissements, cette limite s'étendra graduellement dans toute l'île de Montréal cette année. Depuis le 1^{er} janvier, elle peut valoir une forte amende à tout automobiliste qui aurait le pied trop lourd en secteur résidentiel. Les limites de 50 km/h dans les grandes artères et de 30 km/h aux abords des parcs et des écoles continuent de s'appliquer.

SANTÉ ET SÉCURITÉ
DU TRAVAIL: DES
AMENDES SÉVÈRES

Le gouvernement a décidé de prendre les grands moyens pour obliger les employeurs à respecter les lois sur la santé et la sécurité du travail et les inciter à la prévention. Les amendes pour des infractions à la Loi sur la santé et la sécurité du travail doubleront à compter de 2010 et tripleront à compter de 2011. L'amende minimale pour une première infraction sera donc de 1500 \$ pour une personne physique et de 15 000 \$ pour une personne morale. En cas de récidive, les amendes pourraient atteindre 6000 \$ pour une personne physique et 60 000 \$ pour une personne morale.



DES SOUS EN PLUS... ET EN MOINS

Le taux des prestations du Régime de pensions du Canada connaîtra une très légère hausse de 0,4 % en 2010. Le taux des prestations de la Sécurité de la vieillesse, calculé quatre fois l'an, ne connaîtra pas de hausse pendant les trois premiers mois de 2010. En revanche, le 1^{er} avril prochain, Hydro-Québec haussera ses tarifs de 0,2 %. Les automobilistes au dossier vierge verront quant à eux le prix de leur permis passer de 48 \$ à 61 \$ par année. Les droits d'immatriculation d'une voiture standard seront de 114 \$, une hausse de 3 \$. Les motocyclistes, eux, subiront une hausse vertigineuse de près de 40 % pour leur cylindrée de plus de 400 cm³: la facture sera de 1252 \$, en hausse de 348 \$. Les contribuables écoperont également de légères indexation des tables d'imposition: 0,6 % à Ottawa, 0,48 % à Québec. Les contributions au régime québécois d'assurance parentale augmenteront de 4,5 %. La carte autobus-métro de la Société de transport de Montréal passera de 68,50 \$ à 70 \$.

NOUVELLES
RÈGLES POUR
LES VÉHICULES
LOURDS

Le Québec harmonisera avec le reste du continent nord-américain sa définition de véhicule lourd. Seul le Québec utilise la masse nette pour définir les véhicules lourds. Les autres provinces et États utilisent le poids nominal brut du véhicule. Ainsi, les véhicules dont le poids nominal

déterminé par le constructeur est de 4500 kg ou plus seront considérés comme des véhicules lourds. Ces véhicules sont assujettis aux règlements sur les heures de conduite et de repos des conducteurs, sur la vérification et sur l'entretien préventif.

POLLUTION AUTOMOBILE:
DES NORMES CALIFORNIENNES

Le Québec imposera de nouvelles normes dès cette année aux grands constructeurs d'automobiles. Adoptées en douce en plein temps des Fêtes, le 29 décembre dernier, ces normes s'inspirent de celles de la Californie, les plus exigeantes au monde. Les GM, Ford et Toyota, qui vendent plus de 12 000 véhicules par année dans la province, devront dorénavant respecter une moyenne d'émission de gaz à effet de serre. À partir du 14 janvier, la moyenne pour les automobiles et les camions légers sera de 187 g de GES le kilomètre. Elle passera graduellement à 127 g/km en 2016. C'est cette année-là que les constructeurs devront publier leur bilan et démontrer qu'ils ont respecté les normes. S'ils l'ont fait, ils seront récompensés par des crédits qu'ils pourront engranger ou revendre. Les mauvais élèves, eux, devront verser au Fonds vert du gouvernement du Québec une redevance d'environ 500 \$ par véhicule non conforme vendu ici.

NOUVELLES RÈGLES POUR
LES CAISSES DE RETRAITE

Le monde des caisses de retraite est littéralement en ébullition depuis 2005. Plusieurs réformes se sont succédées pour tenter de venir en aide aux entreprises en difficulté. L'an dernier, on a permis aux caisses d'étaler la valeur de leur actif («lissage», dans le jargon) pour calculer leur solvabilité, de consolider les déficits et d'étaler sur 10 ans leur remboursement. Dans la même lignée, une série de nouvelles mesures s'appliquent depuis le 1^{er} janvier. On a introduit l'obligation de fournir une évaluation actuarielle chaque année et le congé de cotisation moins accessible aux entreprises. Les retraités ont également obtenu un droit de regard sur la gestion des surplus de leur caisse.

ÉQUITÉ SALARIALE:
PLUS D'ENTREPRISES ASSUJETTIES

Jusqu'en 2009, seules les entreprises qui comptaient une moyenne de 10 salariés ou plus au cours d'une période de référence donnée étaient assujetties à la loi sur l'équité salariale. À compter de 2010, il suffira qu'une entreprise compte une moyenne de 10 salariés au cours d'une seule année pour qu'elle soit assujettie à la loi. Les entreprises disposent toutefois d'un délai de quatre ans pour réaliser leur premier exercice d'équité salariale et verser des compensations aux employées, s'il y a lieu.

10 LOTS BONIS DE 49 000 \$*

DU 6 AU 20 JANVIER SEULEMENT

*2 lots bonis par tirage, partageables entre les gagnants.

Plus de détails sur lotoquebec.com

18 ans +

Des ministres sous surveillance

Des vérifications de sécurité seront effectuées tous les deux ans

EXCLUSIF

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — L'affaire Julie Couillard a provoqué des changements importants au chapitre de la sécurité dans les plus hautes sphères du pouvoir à Ottawa. Le premier ministre Stephen Harper a discrètement exigé que tous ses ministres se soumettent à des vérifications de sécurité tous les deux ans, a appris *La Presse*. Le but: éviter une autre controverse comme celle qui a conduit à la démission de l'ancien ministre des Affaires étrangères Maxime Bernier, en mai 2008.

Avant l'entrée en vigueur de cette nouvelle politique, les députés qui accédaient au cabinet ne devaient subir un tel examen qu'une seule fois, soit au moment de leur nomination. Une fois assis à la table du cabinet, aucune autre vérification n'était réalisée tant que le ministre demeurait en poste.

Des documents obtenus par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information démontrent que M. Harper a mis fin à cette pratique au printemps 2008, à la suite des révélations selon lesquelles l'ancienne amie de cœur de Maxime Bernier, Julie Couillard, avait eu auparavant des relations amoureuses avec trois individus liés au monde interlope.

M. Bernier a été contraint de démissionner le 26 mai 2008 après qu'il fut révélé qu'il avait oublié des documents confidentiels du cabinet au domicile de M^{me} Couillard. Ces documents étaient essentiellement des notes d'information portant sur le sommet de l'OTAN qui avait eu lieu en Roumanie dans les jours précédents.

M. Bernier avait fait l'objet



Le premier ministre Stephen Harper ne veut pas d'un autre incident comme celui dans lequel a été impliqué Maxime Bernier au printemps 2008.

PHOTO TOM HANSON, ARCHIVES PC

d'une enquête de vérification de la part de la Gendarmerie royale du Canada avant sa nomination au cabinet comme ministre de l'Industrie, en février 2006.

Bombardements de questions

À l'époque, M. Harper avait été bombardé de questions par les partis de l'opposition qui cherchaient à savoir si les mesures de sécurité et les vérifications qui s'appliquaient aux ministres étaient adéquates.

Or, tout indique que M. Harper a modifié les exigences en matière de sécurité au tout début de la controverse entourant les liens entre M^{me} Couillard et l'ex-ministre Bernier, et avant même que ce dernier ne démissionne.

Dans une note d'information rédigée à l'intention du premier ministre et datée du 11 juin 2008, l'ancien greffier du Conseil privé, Kevin Lynch, affirme: «À la lumière de votre requête d'avoir des vérifications de sécurité des ministres tous les deux ans, le bureau du Conseil privé a demandé qu'une autre vérification de sécurité soit réalisée sur le compte de M. Bernier le 11 avril 2008.»

Le reste de la note est toutefois censuré, de sorte qu'on ne peut savoir la nature des renseignements que les enquêteurs de la GRC ont remis au bureau du Conseil dans le cadre de cette deuxième vérification de sécurité.

M. Bernier a fréquenté M^{me}

Couillard pendant six mois environ. Elle était à ses côtés lorsque M. Bernier est devenu ministre des Affaires étrangères en août 2007 à Rideau Hall. Leur relation a pris fin en avril 2008.

À l'heure actuelle, le cabinet de M. Harper compte 37 ministres, dont la majorité occupe des fonctions ministérielles depuis l'arrivée des conservateurs au pouvoir en 2006.

M. Harper a formé son cabinet actuel au lendemain des élections générales d'octobre 2008. En principe, donc, tous les ministres devraient se soumettre à un nouvel examen de leurs antécédents par les autorités policières à l'automne.

Une politique applaudie

Expert en matière de sécurité et ancien cadre au Service canadien du renseignement de sécurité, Michel Juneau-Katsuya applaudit la politique. Elle aurait dû être adoptée il y a longtemps, soutient-il. «Il faut comprendre que ces gens occupent des postes importants au sein du gouvernement et que les choses en politique bougent très, très rapidement», dit-il. Une vérification aux trois ans aurait toutefois été suffisante, ajoute M. Juneau-Katsuya, qui est président du Northgate Group, firme qui propose aux entreprises des moyens d'améliorer leur sécurité et de lutter contre l'espionnage.

Antécédents

En plus d'examiner le passé des ministres, la GRC effectue des vérifications des antécédents des différents hauts fonctionnaires avant leur nomination: les sénateurs, les membres du Conseil privé, les chefs d'organismes, les dirigeants des sociétés d'État, les chefs des missions canadiennes et les directeurs de la Banque du Canada.

Les limiers vérifient si les personnes en question ont des casiers judiciaires, la fiabilité des informations concernant les diplômes et les qualifications professionnelles et les emplois précédents.

Aussi, les policiers peuvent interroger les membres de la famille, les amis, les connaissances, les collègues, les anciens employeurs et même les voisins de la personne, selon le niveau d'autorisation de sécurité requis.

La plupart des employés de l'État qui ont un niveau d'autorisation de sécurité élevé doivent se soumettre à un nouvel examen tous les cinq ans.

— Avec William Leclerc

Pas d'élections fédérales au printemps

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Il faudra faire, semble-t-il, une croix sur des élections fédérales au printemps.

Stephen Harper n'a pas l'intention de déclencher un scrutin ou de préparer le renversement de son gouvernement minoritaire dans un avenir rapproché, selon des sources proches du premier ministre.

L'une d'elles a affirmé que le gouvernement n'avait pas envie de tenir des élections et que la population n'en avait pas envie non plus.

Des rumeurs d'élections circulaient à Ottawa depuis la prorogation du Parlement par le gouvernement conservateur, la semaine dernière.

Au lieu du 25 janvier, comme prévu à l'origine, la prochaine session s'ouvrira le 3 mars avec un discours

du Trône, qui sera suivi d'un budget la semaine suivante.

De l'avis de l'opposition et de nombreux experts, la prorogation du Parlement par les conservateurs semble destinée à étouffer la controverse sur le traitement des détenus afghans et sur d'autres questions embarrassantes pour le gouvernement.

Ils estiment que les troupes de Stephen Harper préparent le terrain pour des élections

qui se tiendraient après les Jeux olympiques d'hiver de Vancouver, le discours du Trône et le budget post-récession, afin de profiter du vent d'optimisme que feront souffler ces événements.

Selon le porte-parole de l'opposition officielle, Ralph Goodale, il est clair que c'est le plan du premier ministre.

Il a par ailleurs estimé que Stephen Harper tente de limiter la communication en

éliminant les outils démocratiques que peut utiliser l'opposition.

Les conservateurs ont toutefois soutenu qu'ils ne peuvent déclencher un scrutin sans risquer un retour de bâton des électeurs, qui semblent absolument contre l'idée d'aller aux urnes.

Les troupes du premier ministre n'ont pas oublié à quel point la popularité de Michael Ignatieff a plongé l'automne dernier après que le chef libéral eut indiqué qu'il voulait défaire le gouvernement minoritaire de Stephen Harper à la première occasion.

LIQUIDATION TOTALE

70%

de rabais sur tout

Pantalons • Complets • Vestons • Chemises • Cravates • Manteaux • etc.

BAUMLER

SAINT HILAIRE

FÉRAUD
PARIS

DANIEL HECHTER
PARIS

«Vintage classic»
Vestons
Aspect fini cuir
Brun ou noir
rég. jusqu'à 495\$
149\$

STONES
Manteaux 3/4
Marque allemande
Capuchon à fourrure détachable
Noir ou brun
★ Zone de confort 0° à -30°
rég. jusqu'à 1295\$
379\$

BAUMLER
Complets
REDA Tissus exclusif
100% laine
Infroissable
rég. jusqu'à 1695\$
499\$

1^{er} arrivé, 1^{er} servi!

François Côté
COLLECTION
Le nouveau leader québécois en élégance masculine

www.francoiscote.com

Stationnement facile devant la porte aux 3 succursales

QUARTIER DIX30

NOUVEAU BROSSARD
9750, boul. LeDuc, suite 20
450.656.1116

MAGASIN EXPRESS BROSSARD
Près de Fruits et Passion
450.926.0777

Ouvert le mercredi jusqu'à 21h
Près de Déco Découverte

< LIQUIDATION

CENTROPOLIS

LAVAL
450.689.1111

Photo à titre indicatif seulement. Les offres ne peuvent être jumelées ou associées à une autre promotion en magasin. Certaines conditions s'appliquent. Rabais non applicable sur les lunettes solaires, les boutons de manchette, les pantalons Bruno St-Hilaire ainsi que les chemises Bertigo. Valable jusqu'à épuisement de la marchandise. Détails en magasin.

ACTUALITÉS

Cinq Québécois emprisonnés au Mexique

Les autorités consulaires n'ont été informées de leur arrestation que quatre jours plus tard

CAROLINE TOUZIN

Cinq Québécois en vacances au Mexique, arrêtés la veille du jour de l'An dans des circonstances nébuleuses dans la région touristique de Puerto Vallarta, auraient subi des mauvais traitements de la part des autorités locales, a appris *La Presse*.

Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Ottawa nous a confirmé, hier soir, «l'arrestation de cinq citoyens canadiens à Puerto Vallarta au Mexique survenue le 31 décembre dernier». Le Ministère refuse toutefois de dévoiler l'identité de ces personnes ainsi que les motifs de leur arrestation.

Selon nos sources, les cinq Québécois dans la trentaine étaient en vacances à Puerto Vallarta. Ils auraient été arrêtés le 31 décembre au matin, à leur sortie d'un bar dans lequel ils avaient passé la nuit, après qu'une fusillade eut éclaté à proximité.

Arrêtés puis incarcérés la veille du jour de l'An, ils n'auraient eu le droit de téléphoner à l'ambassade du Canada et à leur famille que cinq jours plus tard, soit le 4 janvier, toujours selon nos sources. Ils seraient détenus dans un établissement carcéral de la banlieue de Mexico.

À la suite de leur arrestation, ils auraient subi de mauvais traitements aux mains

des autorités locales. «On a reçu des informations selon lesquelles il y aurait eu des mauvais traitements, à la suite de quoi on a fait des représentations auprès des autorités locales», a indiqué à *La Presse* le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Alain Cacchione, hier soir.

Le Ministère refuse toutefois de préciser la nature de ces mauvais traitements. «Le gouvernement du Canada prend très au sérieux toutes les plaintes de mauvais traitements de ses citoyens. Notre ambassadeur au Mexique a demandé des précisions à des représentants mexicains», a ajouté M. Cacchione. Des agents consulaires «suivent de

très près le cas et offrent l'aide nécessaire aux personnes arrêtées», a assuré le Ministère.

Les autorités canadiennes n'ont ni confirmé ni infirmé ce délai de quatre jours entre le moment où les cinq Québécois ont été arrêtés et celui où l'ambassade du Canada à Mexico aurait été mise au courant de la situation. «En général, les autorités locales doivent communiquer avec nous dès que possible lorsqu'il y a une arrestation ou un cas consulaire impliquant un Canadien. Notre ambassade travaille en étroite collaboration avec les autorités mexicaines pour obtenir des informations supplémentaires sur ce dossier», a indiqué M. Cacchione.

Trois médias locaux rapportent sur leur site internet respectif qu'une fusillade a éclaté vers 6h20 le matin du 31 décembre au restaurant-bar Mandala, à Puerto Vallarta. Un policier a été atteint à la tête par un projectile d'arme à feu. Dix personnes ont été arrêtées, dont l'agresseur présumé du policier, un Mexicain, a écrit *Milenio.com*. Le site *Informador.com.mx* a précisé quant à lui qu'un Canadien et un Américain seraient parmi les gens arrêtés. Puerto Vallarta est l'une des stations balnéaires les plus célèbres du Mexique. Elle est située dans l'État de Jalisco, sur la côte Pacifique.

PROCÈS DE NORMAND JANELLE

Pas d'appel

CAROLINE TOUZIN

La Couronne ne portera pas en appel le dossier de Normand Janelle, acquitté avant les Fêtes d'un double meurtre commis il y a 30 ans à Longueuil.

Le 1^{er} décembre dernier, après un procès éclair de trois jours suivi de cinq jours de délibérations, un jury avait acquitté l'homme de 65 ans des meurtres de William Thériault et de sa conjointe, Diane Verret, assassinés d'une balle dans la tête en août 1979 dans leur appartement de Longueuil.

Le ministère public avait jusqu'à hier pour interjeter appel. Au moment de l'acquiescement, le procureur au dossier, M^c Sacha Blais, avait évoqué la possibilité d'un appel. Or, il a finalement décidé de ne pas le faire. La preuve de la Couronne reposait essentiellement sur le témoignage de l'ex-conjointe de

l'accusé, Claudette Verret, elle-même reconnue coupable de meurtres prémédités dans cette affaire.

Au procès de Normand Janelle, Claudette Verret a affirmé que, dans la nuit du 18 août 1979, son ex-conjoint et elle ont rendu visite aux deux victimes dans leur appartement de la rue Dollard. M^{me} Verret voulait «se réconcilier» avec sa sœur et son beau-frère, mais, de peur que cela ne dégénère, elle avait donné 200\$ à M. Janelle afin qu'il se procure une arme à feu.

Normand Janelle a passé 20 mois en détention préventive. «Je n'ai jamais été un tueur à gages», a-t-il dit à sa sortie du palais de justice, le jour de l'acquiescement. La police a arrêté Normand Janelle et Claudette Verret 29 ans après le double meurtre, après que cette dernière eut confessé les crimes à sa colocataire.

JOURNALISTE BULGARE ABATTU



PHOTO PETER PETROV, ASSOCIATED PRESS

Un journaliste bulgare qui écrivait un livre sur le crime organisé a été abattu hier à Sofia par deux tireurs qui ont ensuite pris la fuite à pied, rapporte la police. Deux hommes, qui se trouvaient avec lui, ont été grièvement blessés. Ils ont été hospitalisés dans un état critique. La fusillade s'est produite alors que le journaliste Bobbie Tsankov entraînait dans un immeuble dans un quartier animé de Sofia. Ce reporter, qui avait animé une émission de radio populaire, enquêtait régulièrement sur le crime organisé en Bulgarie. Il y a deux ans, des hommes armés avaient tué l'écrivain Georgi Stoev, auteur de plusieurs livres sur le même sujet. Sur notre photo, des enquêteurs bulgares interrogent des témoins à l'endroit où s'est déroulée la fusillade. - ASSOCIATED PRESS

FABRICVILLE
MEILLEURE QUALITÉ, MEILLEURS PRIX
www.fabricville.com

TISSUS MODE

- aspect SUÈDE • COTONS • tissus à MANTEAU
- VELOURS de coton • VELOURS CÔTELÉ • tissus pour vêtement sport • POLYESTERS unis et imprimés
- tissus à chemisier • SERGÉS • TAFFETAS • TRICOTS
- JACQUARDS et plus encore!

LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATION

Achetez 1m,
(prix cour.)
et obtenez-en

2

GRATUITS
(de valeur égale ou moindre)

LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATION

TISSUS DE DRAPERIE

- VOILES GRANDE LARGEUR • VELOURS
- COTONS IMPRIMÉS • ASPECT SUÈDE • VINYLES IMPRIMÉS
- TISSUS À NAPPE • TAPISSERIES • ASPECT CUIR
- JACQUARDS et plus encore!

Prix annoncés valides pour membres CLUB CLIENT seulement. Exemples non-membres aussi disponibles en magasin. Les rabais de la carte CLUB CLIENT ne s'appliquent pas aux commandes de décoration à domicile ou aux corrections. Spectacles de danse non-valables pour les commandes à domicile ou les confectionnaires. La marchandise peut varier d'un magasin à un autre.

5250, rue Paré (à l'est de Décarie, à l'arrière de la station Shell) • 514.733.7118

CENTRE GREENFIELD PARK • 3566, boul. Taschereau • 450.672.6884
CENTRE RÉGIONAL CHATEAUGUAY • 200, boul. d'Anjou • 450.699.6112
PLACE VERSAILLES • 7275, rue Sherbrooke est • 514.493.6666
AVOISINANT LES PROMENADES ST-BRUNO • 1311, boul. St-Bruno • 450.653.1303

CENTRE-VILLE • 354, rue Ste-Catherine ouest • 514.866.1821
D.D.O. • 2050, boul. St-Régis • 514.683.4550
LASALLE • 8469, boul. Newmann • 514.365.8045
GALERIES LAVAL • 1545, boul. Le Corbusier • 450.978.1313

decorville SERVICE À DOMICILE GRATUIT 514.388.6600
Pour les fabrications d'espaces, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Fugitif trahi par sa passion pour les jeux vidéo

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — La police américaine qui recherchait un jeune homme en fuite soupçonné de trafic de drogue est parvenue à le retrouver grâce à sa passion pour un jeu vidéo en ligne.

La police de Kokomo, dans l'Indiana, était à la recherche d'Alfred Hightower pour trafic présumé de marijuana lorsqu'elle a appris au cours de l'enquête qu'il s'était enfui au Canada.

Les enquêteurs ont interrogé ses relations et ont appris que le jeune homme était un passionné du jeu *World of Warcraft*. «J'ai continué l'enquête et un jour j'ai eu l'information que

ce type était un adepte régulier d'un populaire jeu de guerre en ligne», a raconté à l'AFP le shérif adjoint, Matt Roberson.

«J'ai compris d'après la description du jeu qu'il s'agissait de *World of Warcraft* parce que j'y avais joué moi-même», a-t-il ajouté. La police a obtenu une procuration pour que la société éditrice du jeu, Blizzard Entertainment, lui soumette les données d'accès du fugitif au jeu en ligne, y compris son adresse IP, nécessaire à tout ordinateur pour se connecter sur l'internet.

«Grâce à l'adresse IP, j'ai pu le localiser à Ottawa au Canada», a dit M. Roberson.

Alfred Hightower a été arrêté par la police canadienne et renvoyé aux États-Unis où il devait

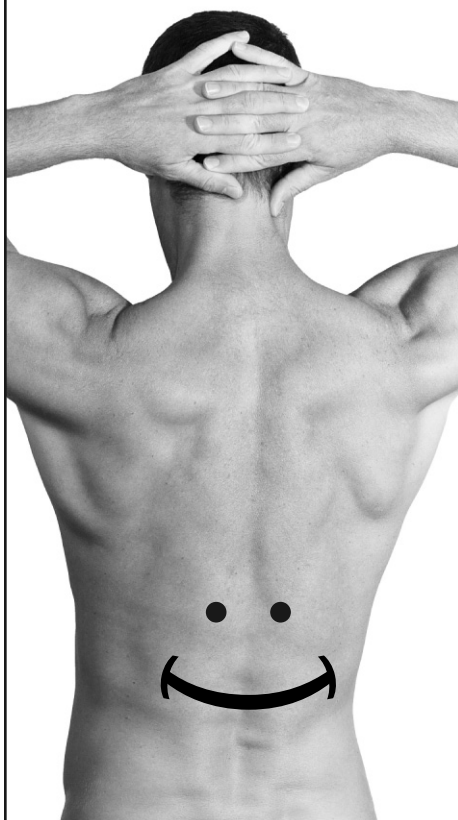
se présenter au tribunal cette semaine à Kokomo.

S'il est reconnu coupable, il risque jusqu'à 10 ans de prison.

La police américaine a résolu récemment plusieurs affaires en suivant les traces d'une adresse IP ou le signal d'un téléphone cellulaire.

Le shérif adjoint Roberson lui-même a pu retrouver un autre revendeur de drogue à Kokomo hier en pianotant sur Facebook. «Je connaissais son nom, mais je n'avais aucune idée de ce à quoi il ressemblait. J'ai cherché son nom dans Facebook et le voilà en photo dans un motel avec une pile de billets et de la marijuana!» a indiqué M. Roberson.

Lombalgies - Hernies - Sciatalgies

PLEIN LE DOS DES DOULEURS CHRONIQUES?
Réconciliez-vous avec votre dos grâce à Zéro Gravité

- 90 000 traitements effectués depuis 2005

- Protocole unique de traitement composé de décompression, réhabilitation, et renforcement de votre colonne vertébrale

- Une étude clinique indépendante sur la décompression, effectuée auprès de patients sélectionnés pour les mêmes problèmes que ceux ciblés par Novodos^{MC}, révèle que **89 % des patients ont eu une réduction significative de leur douleur, et ce, même après que plusieurs autres types de traitement aient failli, incluant la chirurgie !**

- Satisfaction garantie

Profitez de notre offre spéciale
POUR UN TEMPS LIMITÉ*
100 \$ DE RABAIS sur le
premier examen

Téléphonez dès aujourd'hui
au 1-866-347-9093 pour de plus
amples informations ou pour
prendre un rendez-vous

www.zgcsolutions.com

* Offre valide jusqu'au 15 Janvier 2010

Pas de pension, pas de passeport

Un homme remet en cause la constitutionnalité d'une loi permettant de suspendre son document

CHRISTIANE DESJARDINS

Privé de passeport depuis plus de cinq ans, Francisco Daniel Caruso s'adresse à la Cour supérieure dans l'espoir de faire déclarer inconstitutionnelle la loi qui permet de suspendre le passeport d'un parent qui ne paie pas la pension alimentaire qu'il doit à ses enfants.

Selon l'homme de 46 ans, cette loi viole l'article 6 de la Charte des droits et libertés. Cet article dit que tout citoyen canadien a le droit de demeurer au pays, d'y entrer ou d'en sortir. Or, pour voyager et entrer dans la plupart des autres pays, le passeport est obligatoire, plaide son avocat, M^e Clemente Monterosso. Selon ce dernier, il y a là une atteinte directe à un droit fondamental de son client. C'est le juge William Fraiberg qui entend cette cause depuis hier, au palais de justice de Montréal.

Divorcé en 2001, M. Caruso a cessé de payer la pension alimentaire pour ses trois enfants peu de temps après. En 2003, après avoir été avisé qu'on allait suspendre son passeport parce qu'il ne payait pas sa pension, il a tenté de faire annuler celle-ci, ainsi que les arriérés, en Cour supérieure. Jugeant qu'il était capable de payer, la juge Marie Gaudreau avait refusé.



PHOTO JONATHAN HAYWARD, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Un homme conteste la constitutionnalité d'une loi qui permet aux autorités de suspendre son passeport parce qu'il a cessé de payer la pension alimentaire de ses trois enfants.

Malgré cela, M. Caruso n'a pas payé, si bien que les arriérés se chiffrent maintenant à plus de 80 000\$. M. Caruso affirme avoir travaillé dans la boulangerie de son père jusqu'à sa fermeture, en 1999. Il soutient avoir tout laissé à son ex-femme lors du divorce: la maison de 400 000\$, les meubles et les voitures. Il se dit depuis sans le sou, sans emploi et dépressif. Il affirme avoir besoin de son

passeport parce qu'il veut monter une affaire d'importation de bois exotique en provenance d'Amérique du Sud.

L'avocat du gouvernement fédéral, M^e Alexander Pless, soutient de son côté que l'homme est l'artisan de son propre malheur puisqu'il n'a rien fait pendant toutes ces années pour conclure des arrangements. Il ne peut se plaindre de sa mauvaise foi.

« Le régime permet de démontrer son incapacité ou de faire des arrangements. Il n'a rien fait », a fait valoir M^e Pless. L'avocat a aussi fait ressortir que M. Caruso avait fait neuf voyages en Amérique du Sud en moins de deux ans avant de voir son passeport suspendu. S'il avait les moyens de voyager, il aurait dû les avoir pour payer sa pension alimentaire.

M. Caruso soutient que ce sont des amis et des personnes intéressées à son projet qui lui ont prêté l'argent pour voyager. Cette explication n'a pas semblé impressionner le juge. Outre les voyages, le magistrat a noté que M. Caruso avait engagé un avocat pour entreprendre un débat constitutionnel, ce qui coûte cher. Il a trouvé un peu invraisemblable que M. Caruso s'accroche à son seul projet d'importation de bois exotique depuis 2004. « Peut-être qu'il est incapable de payer, mais il choisit d'attaquer la constitutionnalité », a noté le juge, qui a souligné que, de toute façon, il était lié par le précédent jugement qui avait établi que M. Caruso pouvait payer. Le débat se poursuit aujourd'hui.

Une mesure efficace

La Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et ententes familiales a été adoptée il y a une douzaine d'années, et elle est efficace. Selon M^e Pless, de 30 à 40 % des gens qui reçoivent un avis de suspension de leur passeport règlent leur dû. Dans certaines provinces, comme l'Ontario, les mesures sont plus radicales et peuvent inclure la suspension du permis de conduire. D'autres pays, comme l'Australie et les États-Unis ont aussi recours à de semblables mesures en matière de pensions alimentaires.

Un ingénieur algérien de SNC-Lavalin enlevé

AGENCE FRANCE-PRESSE

ALGER — Un ingénieur algérien travaillant pour la firme d'ingénierie canadienne SNC-Lavalin a été enlevé par un groupe armé près de Bouira, au sud-est d'Alger, a rapporté hier le quotidien *El-Watan* sur son site internet.

L'information n'a pu être confirmée de source officielle algérienne.

L'enlèvement, qui n'a pas été revendiqué, a eu lieu dimanche matin à Djebahia, près de Bouira (120 km d'Alger), selon la même source.

Selon le quotidien arabo-phonie *Echorouk*, l'ingénieur, dont l'identité n'a pas été révélée, se rendait à son travail quand ce groupe composé d'islamistes armés l'a intercepté avant de l'emmener à bord d'un véhicule vers une « destination inconnue ».

La société SNC-Lavalin est chargée de la réalisation d'un projet de distribution d'eau et d'usine de traitement dans la région de Bouira.

Meurtre d'un policier à Ottawa

L'accusé devra subir une évaluation psychiatrique

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — L'avocat de l'homme accusé du meurtre du policier d'Ottawa Eric Czpanik, la semaine dernière, a indiqué hier qu'il étudiera la possibilité de plaider que son client n'est pas criminellement responsable.

M^e Israël Gencher a fait savoir qu'il pourrait demander à un juge que Kevin Gregson subisse une évaluation psychiatrique, même si la demande n'a pas encore été formulée au tribunal. Il a ajouté que compte tenu des circonstances du meurtre, il se devait d'explorer une telle possibilité.

Kevin Gregson, un agent de la GRC suspendu, a été formellement accusé mercredi dernier d'avoir poignardé à mort le policier Eric Czpanik, qui était âgé de 51 ans.

VOICI
L'ÉVÉNEMENT TRACTION INTÉGRALE INTELLIGENTE
D'INFINITI

ÉTUDES SUPÉRIEURES EN TRACTION INTÉGRALE

Recevez 4 000 \$ de rabais à l'achat au comptant sur les berlines G37x, versions privilège et sport*

	BERLINE G37X DELUXE avec traction intégrale intelligente		Financement à la location
	PDSF à partir de 41 300\$	Mensualité à la location 399\$ jusqu'à 36 mois	Financement à l'achat 2,9% jusqu'à 60 mois
			1,9% <small>comptant initial de 7641\$</small>

COUPÉ G37X avec traction intégrale intelligente			
PDSF à partir de 47 700\$	Mensualité à la location 475\$ jusqu'à 48 mois	Financement à la location 4,9% comptant initiale de 7717 \$	
Rabais de 3500\$ à l'achat au comptant*		5,90% financement à la location**	

M35X avec traction intégrale intelligente		Ensemble technologie sans frais, une valeur de
PDSF à partir de 55 500 \$	7250\$^{††}	

Visitez infiniti.ca sur votre ordinateur ou votre mobile

Berline G37x	Coupé G37x	FX35/50	EX35	M35x/45x	QX56
--------------	------------	---------	------	----------	------

Park Avenue Infiniti
9005, boul. Taschereau
Brossard (Québec)
450-445-5799

Infiniti Laval
1950, boul. Chomedey
Laval (Québec)
514-666-2710

Luciani Infiniti
4000, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
514-731-7977

Spinelli Infiniti
345, boul. Brunswick
Pointe-Claire (Québec)
514-697-5222

INFINITI.

Performance inspirée™

Le PDSF pour le coupé G37x 2009 (G2XG79 AA00) / la berline G37x 2009 (G4XG79 AA00) / M35x 2010 (AAAG70 AA00) est de 47 700 \$ / 41 300 \$ / 55 500 \$. Frais RDRPM de 77 \$, frais de transport et de prélivraison 1825 \$ / 1850 \$ en sus. Taxes, immatriculation, frais d'inscription et assurances sont en sus. Louez le coupé G37x (G2XG79 AA00) / la berline G37x (G4XG79 AA00) à un taux de 4,9%/1,9% pour un terme de 48/36 mois. Mensualités de 475 \$ / 399 \$ avec comptant initial de 7717 \$ / 7641 \$. Frais RDRPM de 77 \$, première mensualité ainsi que les frais de transport et de prélivraison (1825 \$) requis à la signature du contrat. Aucun dépôt de garantie. Location basée sur une allocation annuelle de 24 000 km avec kilométrages additionnels de 0,15 \$ le km. (0,10\$ le km si une entente est conclue au début de la location). L'obligation totale de location est de 30 517 \$ / 22 005 \$. Taxes, immatriculation, frais d'inscription et assurances sont en sus. *Le 3500 \$ / 4000 \$ de rabais à l'achat au comptant sur les nouveaux coupés G37x 2009 (G2XG79 AA00) / berline G37x (G4XG79 AA00) est déduit du prix négocié avant les taxes et ne peut être combiné à des taux subventionnés de financement à l'achat ou à la location. Taxes, immatriculation, frais d'inscription et assurances sont en sus. **Le 4000 \$ de rabais à l'achat au comptant ne s'applique pas à la berline G37x (G4XG79 AA00) et les berlines G37 (G41G79 AA00) / (G4XG79 AA00). **Taux d'intérêt effectif en tenant compte du rabais à l'achat au comptant auquel le consommateur renonce en finançant ou louant le véhicule. †† Offert sur les berlines M35x, M45x et M45 2010 d'Infiniti. Ne s'applique pas sur les modèles (AAAG70 AA00) / (AAAG70 AA00). L'offre se termine le 31 décembre 2009 et est sujette à la disponibilité et peut être annulée sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Exemple de financement basé sur un PDSF de 41 300 \$ pour la berline G37x (G4XG79 AA00) à 2,9% pour 60 mois équivalant à 740,27 \$ par mois avec comptant initial de 0 \$. Frais de financement de 3 116,38 \$ pour une obligation totale de 44 416,38 \$. Taxes, immatriculation, frais d'inscription et assurances sont en sus. Les véhicules et les roues peuvent différer de ceux qui sont illustrés. L'offre disponible uniquement auprès des Services financiers Infiniti pour un temps limité, suite à l'approbation de crédit, ne peut être jumelée à aucune autre offre et peut faire l'objet de changements sans préavis. Voyez votre concessionnaire Infiniti le plus près pour connaître tous les détails ou Infiniti.ca.

MONTRÉAL PLUS

HAUSSE DE L'IMPÔT FONCIER À LONGUEUIL

L'ancienne administration savait

MARTIN CROTEAU

Le Parti municipal de Longueuil (PML) a rejeté le budget de la mairesse Caroline St-Hilaire parce qu'il jugeait trop abrupte la hausse de 10 % de l'impôt foncier. Pourtant, le parti qui dirigeait la Ville jusqu'aux dernières élections avait été informé dès septembre 2008 qu'une telle mesure serait nécessaire, selon un document que *La Presse* a obtenu.

Trois jours avant Noël, le PML s'est servi de sa majorité au conseil municipal pour rejeter le budget déposé par la mairesse. Ses élus ont jugé excessive la hausse moyenne de l'impôt foncier de 9,6 % proposée par M^{me} St-Hilaire, qui comprenait un bond de 7,9 % dans le secteur résidentiel.

« Dans le contexte économique actuel, la hausse proposée par la mairesse est inacceptable », a déclaré le chef de l'opposition, Gilles Grégoire.

Or, un document préparé par des fonctionnaires municipaux porte à croire que le PML sait depuis longtemps qu'une hausse de l'impôt foncier est nécessaire. Lors d'une réunion tenue dans les Cantons-de-l'Est, le directeur général, Guy Benedetti, et ses adjoints ont informé l'ancienne administration Gladu qu'il faudrait hausser l'impôt foncier de 8 % à 10 % en 2010.

Service de la dette

Cette mesure « est principalement due au service de la dette et en ne présumant aucune appropriation de surplus », peut-on lire dans la présentation.

Tout le caucus du PML de l'époque a assisté à cette réunion.

« Ils savaient qu'ils allaient



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

La mairesse actuelle de Longueuil, Caroline St-Hilaire, peine à faire adopter son budget au conseil municipal où elle est minoritaire. L'opposition conteste la hausse d'impôt foncier proposée. Hier, la porte-parole de la mairesse St-Hilaire a révélé que l'ancienne administration du maire Gladu avait été prévenue de la nécessité de hausser l'impôt pour l'année 2010.

devoir augmenter les taxes après les élections, a indiqué la porte-parole de la mairesse St-Hilaire, Judith Boivin. C'est notamment à cause des décisions prises au sujet de la dette et du contrat de collecte des matières résiduelles.»

Dans leur exposé, les hauts fonctionnaires soulignent d'ailleurs que le taux d'imposition est bas à Longueuil et que le service de la dette « est un élément important du défi budgétaire ».

« L'administration munici-

pale avait clairement mis en garde le PML contre les conséquences de leurs décisions politiques », a martelé M^{me} Boivin.

Le porte-parole du PML, Éric Côté, reconnaît que les fonctionnaires avaient mis en garde l'ancienne administration sur l'état des finances publiques. Mais il précise que la hausse de 8 % à 10 % anticipée pour 2010 n'était qu'un scénario.

« Entre le scénario présenté et ce que le PML aurait pu présenter, il y a une grande

différence, a-t-il indiqué. On parlait d'une hausse de 5 % à 7 % ».

Après avoir rejeté le budget, l'opposition a présenté une contre-proposition qui prévoit une augmentation de l'impôt foncier de 4,1 % dans le secteur résidentiel. Furieuse, la mairesse avait souligné que chaque jour de report du budget coûterait 7000 \$ aux contribuables. Elle a aussi convoqué pour demain une réunion de la commission des finances, à laquelle siègent trois conseillers de son

parti, Action Longueuil, et trois conseillers du PML. Pour la première fois dans l'histoire de la Ville, le public pourra assister à la rencontre, qui sera aussi diffusée sur l'internet.

« Ils veulent qu'on parle des vraies affaires, on va tout mettre sur la table et le public aura accès à tout », a-t-elle déclaré.

La mairesse a mis la table à une augmentation de l'impôt foncier dès le début décembre, lorsqu'elle a mis au jour une impasse budgétaire de près de 30 millions.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

Desjardins
Assurances générales
présente le

15 AU 24
JANVIER
2010

SALON
DE L'AUTO

PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

salonautomontreal.com Achetez vos **BILLETS EN LIGNE!**

Démarrez l'année en grand à l'Avant-Première Bénéfice du Salon International de l'Auto de Montréal!

Une soirée exclusive, remplie de primeurs et de dévoilements, se tiendra le **jeudi 14 janvier 2010 à partir de 18 h 30 au Palais des congrès de Montréal**. Participez à cet événement unique où vous pourrez voir les dernières nouveautés de l'industrie automobile et des véhicules à faire rêver, tout en soutenant la cause de la santé. Gastronomie et atmosphère « jazzée » seront au rendez-vous! Un événement sans pareil au profit de cinq (5) fondations hospitalières du grand Montréal.

Le porte-parole de l'événement, le comédien Raymond Bouchard, ainsi que plusieurs personnalités du milieu artistique seront de la partie.

De plus, offrez-vous la **chance de gagner un des huit (8) prix** exceptionnels de la soirée:

1^{er} PRIX
Porsche: Invitation pour deux (2) personnes afin d'assister à l'événement exclusif 2010 de Porsche en piste incluant le transport aller-retour, une Porsche assurée, le petit-déjeuner, le dîner et la présence d'un instructeur de conduite. Valeur: Inestimable!

2^e PRIX
Bijouterie Italienne et Rolex: Une (1) montre Rolex. Valeur: 5000 \$

3^e PRIX
Mécaglisse: Une (1) journée de cours de rallye en exclusivité pour six (6) personnes incluant la location de la piste et du club-house, la présence d'un instructeur professionnel, les véhicules et le dîner. Valeur: 5000 \$

4^e PRIX
Michelin Canada: Quatre (4) pneus d'été ou toutes-saisons et quatre (4) pneus d'hiver, monte et équilibrage inclus, et un assortiment d'accessoires Michelin Lifestyle. Valeur maximale: 5000 \$

5^e PRIX
Vacances Transat: Forfait tout inclus pour deux (2) personnes à la Romana, en République Dominicaine. Sept (7) nuits à l'hôtel 4½ étoiles Iberostar Hacienda Dominicus. Valeur: 4230 \$

6^e PRIX
Passport Hélico et Club Link: Transport en hélicoptère aller-retour de Mascouche et ronde de golf pour quatre (4) personnes au terrain Le Maître (Tremblant) incluant les voiturettes et le souper au club-house. Valeur: 4150 \$

7^e PRIX
Manoir St-Sauveur: Deux (2) séjours pour deux (2) personnes dans la suite Avoriaz. Chaque séjour inclut deux (2) nuits, un (1) souper, deux (2) petits-déjeuners et un (1) massage par personne. Valeur: 3000 \$

8^e PRIX
Adonis: Vingt-cinq (25) certificats-cadeaux de 100 \$ chez Adonis. Valeur: 2500 \$

Un simple appel suffit pour faire l'achat de vos billets!

Sans plus attendre, réservez votre place. Pour seulement 175 \$ le billet, profitez d'une soirée mémorable tout en soutenant une cause importante! Un reçu aux fins d'impôts de 60 \$ (par billet) vous sera émis ultérieurement.

Vous pouvez en faire l'achat auprès de l'une des cinq (5) fondations partenaires:

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
514 338-2303, poste 3

Fondation de l'Hôpital Pierre-Boucher
450 468-8136, poste 4

Fondation du CHUM
514 870-8077, poste 35211

Fondation du CUSM
514 931-5656, poste 71243

Fondation Santa Cabrini
514 252-6497

Vous pouvez également vous procurer des billets par l'entremise du SIAM au 514 331-6571, poste 222.

Soyez des nôtres à l'Avant-Première Bénéfice du Salon de l'Auto 2010 et soutenez une cause importante: votre santé!

en collaboration avec **LA PRESSE**

DRAME DE L'HÔTEL MARRIOTT DE LA RUE PEEL

« Totalemt sûr »

EXCLUSIF

CATHERINE HANDFIELD

L'immeuble de l'hôtel Marriott de la rue Peel, où une femme est morte sous une dalle de béton l'été dernier, est désormais totalemt sûr, selon la Régie du bâtiment du Québec.

La firme d'ingénieurs embauchée par le propriétaire de l'immeuble a remis hier l'«attestation de solidité finale» à la Régie, a appris *La Presse*. Dans ce document sous scellé, l'ingénieur certifie que la structure est sécuritaire.

Au mois de septembre, la Régie avait reçu une première attestation du propriétaire. Les panneaux de béton de la façade avaient été inspectés et jugés sécuritaires. La rue Peel avait pu rouvrir à la circulation entre le boulevard De Maisonneuve et la rue Sherbrooke.

Il restait cependant quelques travaux et vérifications à faire, explique Christine Grant, porte-parole de la Régie du bâtiment.

« Maintenant que nous avons en main l'attestation définitive, le dossier est clos, a-t-elle indiqué. Nous tenons pour acquis que la façade est solide et sécuritaire. » Le propriétaire a notamment changé l'ensemble des ancrages de tous les panneaux de béton de la façade, indique M^{me} Grant.

Le 16 juillet, un panneau s'était

détaché du 18^e étage de l'immeuble pour fracasser le solarium d'un restaurant au rez-de-chaussée. Léa Guilbault, 33 ans, est morte. Son mari, Hani Beitinjaneh, avait été blessé.

On n'en sait toujours pas plus sur les causes de l'accident qui avait secoué le Québec. La Régie a renvoyé la question au propriétaire du bâtiment, à qui incombe la responsabilité de l'entretien et de l'inspection.

Le propriétaire, OZRE Montréal, n'a pas donné suite à notre demande d'entrevue, hier. Soulignons que la firme n'a jamais répondu aux demandes de *La Presse* depuis le drame. OZRE Montréal appartient à deux hommes d'affaires américains et à Och-Ziff Capital Management, un gestionnaire d'actifs qui a son siège social à New York.

L'infiltration d'eau demeure une cause probable de l'accident, selon Pierre Beaupré, ingénieur en bâtiment du Centre d'inspection et d'expertise en bâtiment du Québec, interrogé cet été par le réseau LCN. L'eau a possiblement corrodé le métal des ancrages qui retenaient les panneaux de béton de la façade.

Le public aura un jour droit à des explications grâce au Bureau du coroner. Le D^r Jacques Ramsay, qui a hérité de l'enquête, devrait publier son rapport au cours des prochains mois. Soulignons que le D^r Ramsay avait enquêté sur la fusillade au collège Dawson.

Nouvel outil pour annoncer les retards à l'AMT

LA PRESSE CANADIENNE

L'Agence métropolitaine de transport (AMT) lance un nouvel outil afin de diffuser en temps réel les retards ou les perturbations de service de ses trains de banlieue.

Le service, disponible gratuitement depuis hier dans le site Internet de l'Agence, peut diffuser les alertes par messages SMS par l'entremise des téléphones cellulaires ou des adresses courriel des abonnés.

Une porte-parole de l'AMT,

Martine Rouette, a indiqué que le service a été élaboré grâce aux consultations publiques tenues avec les usagers des trains de banlieue au cours des dernières semaines.

Selon M^{me} Rouette, les usagers des trains de banlieue ont dit comprendre qu'il pouvait y avoir des retards, mais ils voulaient être informés en temps réel des délais.

La porte-parole a ajouté que les retards et les perturbations seront encore affichés dans le site Internet de l'Agence.

Campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke

Les premiers étudiants s'installent

ARIANE LACOURSIÈRE

Les salles de cours du campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke ont été occupées pour la première fois, hier. Des centaines d'étudiants ont commencé à fréquenter l'édifice, construit au coût de 125 millions à côté du métro à Longueuil. *La Presse* a visité le tout nouveau bâtiment de 16 étages.

Partout sur le campus, les planchers de céramique noire sont encore immaculés. Des pans entiers de murs vitrés permettent à la lumière extérieure d'éclairer généreusement la majorité des pièces. Au 11^e étage, un salon ouvert

« Le campus est fonctionnel. Mais tous les travaux ne sont pas terminés. On se donne encore quelques semaines pour finir les derniers détails », a dit M. Gravel.

aux étudiants offre des vues imprenables sur Montréal. « Nous avons trois autres salons comme ça. Le but est que le personnel et les étudiants puissent se réunir de façon informelle pour échan-

ger », a expliqué le directeur administratif du campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke, François Gravel.

Les salles de classe, dont trois permettent de suivre des visioconférences, sont en majorité situées du 3^e au 6^e étages. Des bureaux de facultés et de chaires de recherches occupent les autres étages.

La construction d'un immense atrium au plafond vitré sera bientôt achevée et permettra aux étudiants de passer directement du métro à l'Université. « Le campus est fonctionnel. Mais tous les travaux ne sont pas terminés. On se donne encore quelques semaines pour finir les derniers détails », a dit M. Gravel.

Quand le campus sera terminé, les ouvriers se concentreront sur la construction de l'espace commercial au rez-de-chaussée. « Une foire alimentaire y sera bientôt disponible », a précisé M. Gravel. Au moins 80 % des espaces commerciaux de la foire sont déjà loués, selon la directrice du soutien à l'enseignement et à la recherche du Campus de Longueuil, Josée Deschênes.

Un étage du bâtiment a également été loué au secteur privé pour une durée indéterminée. « Il pourra être récupéré un jour, si nous voulons



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Au 11^e étage, un salon ouvert aux étudiants offre des vues imprenables sur Montréal. « Nous avons trois autres salons comme ça. Le but est que le personnel et les étudiants puissent se réunir de façon informelle pour échanger », a expliqué le directeur administratif du campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke, François Gravel.

agrandir nos locaux, a expliqué M^{me} Deschênes. Nous avons aussi gardé un autre étage libre afin d'y aménager d'autres locaux.»

Dès maintenant, entre 3000 et 3200 étudiants fréquenteront chaque trimestre

le campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke. « Ce sont principalement des étudiants des deuxième et troisième cycles en formation continue. Nous offrons plus d'une centaine de formations », a expliqué M^{me} Deschênes.

Les curieux qui veulent visiter le nouveau campus pourront le faire à l'occasion d'une journée portes ouvertes, le samedi 13 février. Seuls de rares espaces du campus, comme le toit vert du troisième étage, ne seront pas accessibles.

Manifestation de cégépiens à Ottawa

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les pieds gelés, mais le sang bouillant, plus de 200 collégiens québécois ont manifesté devant le parlement, à Ottawa, hier, pour réclamer 118 millions du gouvernement fédéral.

« Les étudiants veulent leur argent! Harper nous fait pas peur! » scandaient les manifestants.

En octobre, les fédérations étudiantes avaient exigé que Québec reçoive sa part du gâteau fédéral avant le 5 janvier, à midi. Hier, les manifestants provenant de partout au Québec ont multiplié les slogans devant un édifice pratiquement désert, au moment même où les cloches de la tour de la Paix résonnaient à douze reprises.

« Ça fait trois mois qu'on a lancé l'ultimatum, et ça fait encore bien plus longtemps que les conservateurs refusent de nous parler. On est tannés. Maintenant, on part en guerre » a déclaré le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Xavier Lefebvre Boucher.

La journée de mardi marquait la dissolution de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, créée il y a une décennie par le gouvernement de Jean Chrétien. Le Programme canadien de bourses aux étudiants prend le relais, doté d'un budget annuel frisant les 507 millions. Depuis le 1^{er} août, quelque 245 000 étudiants canadiens bénéficient du nouveau programme. Québec souhaite à nouveau se retirer avec pleine compensation, mais sans succès.



GRAND PARTENAIRE NATIONAL

Peu importe vos projets d'épargne, épargnez à l'abri de l'impôt.

Pour ouvrir un CELI, composez le 1 800 463-3863 ou rendez-vous à rbc.com/investir

Ce qui est vraiment bien avec un compte d'épargne libre d'impôt, c'est que vos placements et vos économies fructifient plus rapidement à l'abri de l'impôt. Vous pouvez ouvrir un CELI en y déposant seulement 100 \$ ou opter pour des cotisations automatiques de 25 \$ ou plus par mois. Communiquez avec un conseiller dès aujourd'hui. Quels que soient vos objectifs à court ou à long terme, RBC[®] vous donne des conseils adaptés à vos besoins – des conseils à votre image.



Résultats des tirages du
2010-01-05

Quotidienne
3 517
4 1007

Triplex
04 06
11 26 40

Banco
04 13 16 20 23
26 30 32 34 35
41 42 48 49 51
59 63 65 67 68

Astro
04 JANVIER 63 POISSONS

Extra 4755989

Célébration 2010

NE MANQUEZ PAS LE GALA
LE 10 JANVIER 19H à TVA.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

© 2005, COVAN. Utilisée sous licence. TM/[®] Marques de commerce et marques déposées de la Banque Royale du Canada. Les services de planification financière et les produits de placement comme les fonds communs de placement sont fournis par Fonds d'investissement Royal Inc. Les certificats de placement garanti et les produits de crédit sont offerts par la Banque Royale du Canada. Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Gestion d'Actifs Inc., la Banque Royale du Canada, la Société Trust Royal du Canada, la Compagnie Trust Royal et Phillips, Hager & North Gestion de placements ltée sont des entités juridiques distinctes et affiliées. Fonds d'investissement Royal Inc. est inscrit au Québec en tant que cabinet de services financiers.

MONDE

Mort mystérieuse d'une riche héritière à L.A.



PHOTO DAN STEINBERG, ARCHIVES AP
Casey Johnson était connue pour ses frasques et ses excès, qui lui ont valu de faire régulièrement la première page des magazines à potins.

NICOLAS BÉRUBÉ

LOS ANGELES — Une riche héritière de l'empire Johnson & Johnson a été trouvée sans vie, lundi, dans sa maison de Los Angeles.

La mort de Casey Johnson, 30 ans, n'est pour le moment pas considérée comme un homicide. Les policiers attendent de recevoir un rapport toxicologique avant de tirer des conclusions, ce qui pourrait prendre plusieurs semaines.

C'est le site de nouvelles sur les célébrités TMZ qui a été le premier à rapporter la nouvelle. Le site dit avoir appris que la mort de la jeune femme remonte à plusieurs jours.

Sa petite amie, Tila Tequila, vedette de télé-réalité, a dit avoir communiqué avec elle pour la dernière fois le 29 décembre, date après laquelle elle ne répondait plus au téléphone. Avide utilisatrice du réseau Twitter, Casey Johnson a envoyé son dernier message dans la nuit du 28 au 29 décembre.

M^{me} Johnson était connue pour ses frasques et ses excès, qui lui ont valu de faire régulièrement la pre-

mière page des magazines à potins, tout comme ses amies Lindsay Lohan et Paris Hilton. Casey Johnson est l'arrière-petite-fille du fondateur de la multinationale Johnson & Johnson et la fille de Woody Johnson, propriétaire de l'équipe de football des Jets de New York. Elle était la mère adoptive d'une

En décembre, elle a été arrêtée et accusée d'avoir volé pour 22 000\$ de bijoux et de vêtements dans la maison d'une amie.

fillette de 3 ans originaire du Kazakhstan.

En manque de célébrité

Or, la jeune et jolie héritière aurait aimé être plus connue encore. Il y a quelques années, son amie d'enfance Paris Hilton lui avait proposé de partager la vedette de la série *The Simple Life*, une offre que M^{me} Johnson a refusée. En 2006, elle avait confié à *Vanity Fair* que ce refus était «l'erreur la plus stupide» de sa vie. «Je

m'en mords les doigts chaque jour», avait-elle confié.

Durant cette entrevue, M^{me} Johnson avait dit admirer Marilyn Monroe. «Je vois beaucoup de points communs entre nous. Sa vie me rend triste. Je ne crois pas qu'elle ait été très heureuse. Elle était simplement quelqu'un de très, très compliqué, quelqu'un de très profond. Personne ne l'a vraiment réalisé.»

Les relations de Casey Johnson avec son père ont toujours été très houleuses, semble-t-il. Selon le *New York Post*, sa vie amoureuse était ponctuée de disputes en public avec ses compagnes, au nombre desquelles figurait Courtenay Semel, fille de l'ancien PDG du site internet Yahoo!, Terry Semel.

Les comportements de M^{me} Johnson, qui souffrait de diabète, étaient devenus imprévisibles au cours des derniers mois. En décembre, elle a été arrêtée et accusée d'avoir volé pour 22 000\$ de bijoux et de vêtements dans la maison d'une amie, à Hollywood.

Cette dernière ne l'avait pas trouvée drôle. «J'ai essayé d'aider Casey, avait-elle dit au *New York Post* en décembre. J'ai essayé de la convaincre d'arrêter l'alcool et la drogue, d'aller en cure de désintoxication. J'ai essayé de prendre soin de sa fille.»

Johnson & Johnson est l'une des entreprises les plus importantes et les plus admirées aux États-Unis. Le groupe, qui compte près de 120 000 employés dans le monde, a réalisé des ventes de 24,6 milliards de dollars en 2008.

La Bolivie réplique à «l'échec de Copenhague»

D'APRÈS L'AFP

LA PAZ — Le président bolivien Evo Morales a annoncé hier la tenue en avril en Bolivie d'une «conférence mondiale» sur le changement climatique et les droits de la Terre à laquelle il a convié gouvernants, scientifiques et mouvements sociaux, après «l'échec de Copenhague».

Le président socialiste, un des piliers du bloc antilibéral d'Amérique latine, n'a donné aucune indication sur les participants confirmés à cette conférence climatique alternative, prévue du 20 au 22 avril à Cochabamba.

Elle devra réfléchir, selon Morales, à un projet de Déclaration universelle des droits de la «Terre mère», à un projet de «référendum mondial» sur un plan de lutte contre les changements climatiques et à la mise en place d'une «Cour internationale de justice climatique», sujets chers au président bolivien, et qu'il a développés à la conférence de l'ONU de Copenhague en décembre.



PHOTO REUTERS
Evo Morales en conférence de presse, hier.



PHOTO PHILIPPE WOJAZER, ARCHIVES REUTERS
Nicolas Sarkozy a observé les oiseaux dans le sanctuaire de Biguglia, en Corse, l'automne dernier. Après l'échec de la taxe carbone au Conseil constitutionnel, le président français a ajusté son tir. Il souhaite qu'un nouveau projet de loi soit présenté le 20 janvier.

Objectif: juillet

Sarkozy vise l'adoption d'une nouvelle taxe carbone d'ici à l'été

D'APRÈS L'AFP

PARIS — Le président français Nicolas Sarkozy, dont le Conseil constitutionnel avait censuré fin décembre le projet de «taxe carbone», a promis hier une nouvelle mouture d'ici juillet de cette mesure fiscale présentée comme emblématique de son engagement pour le climat.

M. Sarkozy a assuré en Conseil des ministres qu'un nouveau projet de loi sur la

taxe carbone serait présenté le 20 janvier et entrerait en vigueur «le 1^{er} juillet» prochain, a rapporté le porte-parole du gouvernement, Luc Chatel.

Le président français avait subi un revers cinglant le 29 décembre avec la censure par le Conseil constitutionnel de la taxe carbone à deux jours de son entrée en vigueur.

Les Français devaient commencer le 1^{er} janvier à payer cette taxe destinée avant tout

à modifier leurs habitudes de consommation, en les incitant à se tourner vers les énergies les moins polluantes. La mesure devait par exemple se traduire par une hausse de 4 centimes d'euro du litre d'essence.

Critiques

Inspirée d'un modèle suédois opérationnel depuis 18 ans, cette réforme avait suscité des critiques aussi bien dans l'opposition que dans la majorité, où beaucoup redoutaient les effets électoraux d'une nouvelle taxe. Les écologistes en avaient, de leur côté, critiqué le manque d'ambition.

Deux semaines après l'échec du sommet de Copenhague, cette «révolution fiscale», selon les termes de Nicolas Sarkozy, se voulait aussi la démonstration que la France et son président restent à la

pointe du combat pour réduire les émissions de gaz CO₂.

L'opposition socialiste, à l'origine de la saisine du Conseil constitutionnel, s'était réjouie de la censure d'une taxe «particulièrement injuste».

Le Conseil constitutionnel avait censuré la taxe carbone au motif d'une rupture d'égalité devant l'impôt, une exonération étant prévue pour un millier d'entreprises industrielles les plus polluantes, soumises aux quotas de CO₂ qui ne seront payants qu'en 2013.

La ministre de l'Économie Christine Lagarde a plaidé hier en faveur d'une nouvelle taxe carbone à taux variable pour les industries les plus polluantes.

M. Sarkozy avait réaffirmé, à l'occasion de ses vœux du Nouvel An, son intention d'instaurer une taxe carbone en France.

PROMOTION

Mes choix
2010

Mon éducation ♦ Ma culture ♦ Ma santé ♦ Mes loisirs

UN CAHIER SPÉCIAL À NE PAS MANQUER

Le jeudi 7 janvier dans *La Presse*

L'Iran publie sa liste noire

D'APRÈS L'AFP

TÉHÉRAN — L'Iran a interdit à ses citoyens tout «contact» avec 60 organisations non gouvernementales occidentales et avec les médias étrangers en persan ainsi qu'avec les sites internet «contre-révolutionnaires», selon une liste publiée hier dans la presse.

Le ministère du Renseignement, à l'origine de cette liste, a expliqué que toutes les organisations, médias ou structures visées avaient joué un rôle dans les manifestations antigouvernementales à répétition qui ont secoué l'Iran depuis la réélection contes-

tée du président Mahmoud Ahmadinejad en juin 2009.

Parmi les ONG citées figurent essentiellement des organisations américaines comme Human Rights Watch, Brookings Institution, la fondation George Soros, National Endowment for Democracy (NED) ou les fondations Ford et Rockefeller.

«Tout contact, contrat, utilisation des moyens de ces sociétés qui participent à une guerre en douceur (pour renverser la République islamique) sont interdits et illégaux», a déclaré le vice-ministre du renseignement, cité par les médias iraniens.

Il a ajouté qu'il était égale-

ment interdit de collaborer ou d'avoir des contacts avec les «chaînes satellitaires en persan hostiles à la République islamique comme la Voix de l'Amérique, la BBC, Radio Farda (financée par les États-Unis), Kol Israël (la radio officielle israélienne) et les chaînes par satellite appartenant aux Monafeghine (aux «hypocrites», terme utilisé pour désigner les Moudjahidine du peuple) et aux monarchistes».

De même, tout contact avec des sites internet de l'opposition, comme RaheSabz.com, est interdit, a ajouté ce responsable.

LE TOUR DU GLOBE

GRANDE-BRETAGNE

Tony Blair, témoin attendu

La commission d'enquête sur l'engagement du Royaume-Uni en Irak a repris ses travaux hier après une interruption due aux fêtes de Noël, en annonçant que le témoin le plus attendu, l'ancien premier ministre Tony Blair, témoignera vers la fin janvier ou au début de février. - AFP

VATICAN

Sécurité renforcée pour le pape

La sécurité du pape Benoît XVI a été renforcée après son agression durant la messe de minuit au Vatican par une jeune femme déséquilibrée, notamment par un élargissement du cordon de protection lorsqu'il circule au milieu des fidèles, ont rapporté hier plusieurs médias. - AFP

ISRAËL

Masques à gaz pour tous

Le gouvernement israélien a décidé de doter toute la population israélienne de masques à gaz d'ici fin 2013. Les autorités israéliennes craignent d'éventuelles attaques chimiques ou bactériologiques en provenance d'Irak ou de Syrie. Israël a déjà distribué des masques à gaz à sa population notamment lors de la première guerre du Golfe. - AFP



PHOTO ARCHIVES REUTERS

LE CHIFFRE DU JOUR

121

C'est le nombre de journalistes tués en 2009, dans 25 pays. « Un nombre record », en hausse de 33% par rapport à 2008, selon les statistiques publiées par l'ONG Presse Emblème Campagne. Le bilan a été alourdi par « le plus grand massacre de journalistes de l'histoire en une seule journée » : 31, aux Philippines, le 23 novembre. - AFP

D'espion à martyr

Un agent triple a perpétré en Afghanistan l'attentat le plus meurtrier contre la CIA en 27 ans

LAURA-JULIE PERREAULT

C'est une histoire digne des meilleurs livres d'espionnage de John le Carré. Hier, des médias américains ont révélé que le kamikaze qui a récemment perpétré en Afghanistan l'attentat le plus meurtrier qu'a subi la CIA en près de 30 ans était un agent... triple.

Selon des sources gouvernementales américaines, citées par NBC, Humam Khalil Abou-Mulal Al-Balaoui travaillait à la fois pour la CIA, les services secrets jordaniens et Al-Qaeda quand il a fait exploser le 30 décembre la ceinture d'explosifs qu'il portait. Il se trouvait au camp Chapman de la CIA

dans la province de Khost en Afghanistan.

Sept agents de la CIA, dont la responsable des opérations à la frontière afghano-pakistanaise, ainsi qu'un agent du Directeurat de renseignement général jordaniens ont péri lors de l'explosion.

Tous s'étaient rendus à la réunion qui avait lieu dans le gymnase de la base en toute confiance: pendant un an, Al-Balaoui, un médecin jordaniens de 36 ans, avait collaboré avec les services secrets de son pays.

Le jour de l'attentat, l'informateur promettait de révéler des informations cruciales sur le N° 2 d'Al-Qaeda, le médecin égyptien Ayman Al-Zawahiri, qu'il traquait depuis des mois. Des agents de la CIA des quatre coins de

l'Afghanistan avaient fait le voyage pour l'occasion.

Durs lendemains

Aujourd'hui, autant la CIA que les services secrets jordaniens sont plongés dans l'embarras. Non seulement

Selon NBC, trois jours de prison auraient suffi pour que les agents jordaniens convainquent Al-Balaoui de devenir un espion.

L'attentat a décimé leurs rangs, mais il a aussi révélé leurs liens étroits. Déjà, des sources de la CIA estiment que les

circonstances qui ont mené à l'attentat, notamment le fait qu'Al-Balaoui n'a pas été fouillé à son arrivée sur la base, seront passées au peigne fin.

Selon plusieurs rapports, la collaboration d'Al-Balaoui avec les services secrets a commencé lors d'une arrestation au début de l'année dernière.

Selon NBC, le médecin aurait été arrêté parce qu'il tenait des propos extrémistes dans l'internet. Connue sous le nom d'Abou Dujana al-Khorasani, il était, selon des experts, une des voix djihadistes les plus importantes du web. À maintes reprises, il a fait l'éloge des attentat-suicide.

Des proches du kamikaze, interrogés par la BBC et NBC, ont une autre version des faits. Ils disent que le médecin origi-

naire de Barka a été arrêté par les autorités jordaniennes alors qu'il tentait de se rendre dans la bande de Gaza pour porter secours aux Palestiniens blessés lors de l'opération militaire israélienne de janvier 2009.

Trois jours de prison

Hormis les raisons divergentes sur les raisons de l'arrestation, selon NBC, trois jours de prison auraient suffi pour que les agents jordaniens convainquent Al-Balaoui de devenir un espion. Ce dernier aurait alors été envoyé en Afghanistan où il devait infiltrer les hautes sphères d'Al-Qaeda.

Selon les rapports médiatiques, l'infiltrateur travaillait sous la supervision de l'agent jordaniens Sharif Ali Ben Zeid, un cousin du roi Abdallah. Ce dernier est mort lors de l'attentat, selon des sources gouvernementales américaines.

Critiquée par les autres pays arabes pour sa collaboration avec les États-Unis, la Jordanie garde ses distances face à toute l'affaire, disant ne pas détenir de preuve qu'Al-Balaoui, qui est bien un de ses agents secrets, est l'auteur de l'attentat de mercredi dernier. Avec AFP, New York Times et BBC

LA COALITION GAGNE LES BATAILLES MAIS PERD LA GUERRE

Une nouvelle analyse conclut que les forces internationales ont perdu la plus grande partie de l'Afghanistan, même si elles ont gagné la plupart des combats contre les insurgés. Selon l'étude du Center for Strategic and International Studies, un organisme américain non partisan, l'effort des États-Unis et de leurs alliés est insuffisant. « Les États-Unis n'ont pas réussi à se concentrer sur les besoins et sur la sécurité du peuple afghan », lit-on dans le rapport publié cette semaine. « Ils n'ont pas réussi non plus à allouer les ressources nécessaires à la guerre et à fournir un leadership efficace. » Largement basée sur des données de l'OTAN et du Pentagone, l'analyse soutient que le gouvernement afghan et l'aide internationale n'ont même pas réussi à répondre aux besoins essentiels des Afghans. L'étude conclut aussi que les forces afghanes ont été traitées comme des « adjoints » plutôt que comme de véritables partenaires. - La Presse Canadienne

RENFORTS CANINS EN AFGHANISTAN



PHOTO FABRIZIO BENSCH, REUTERS

Les Forces canadiennes vont déployer davantage de chiens renifleurs en Afghanistan (généralement des bergers allemands ou belges comme ceux-ci, qui accompagnent des soldats allemands) afin de détecter plus d'engins explosifs dissimulés sur le terrain. L'armée procède actuellement à un appel d'offres pour que l'équipe de chiens renifleurs passe de 26 à 40 dans ce pays.

Le Yémen contre Al-Qaeda

JUDITH LACHAPPELLE

L'offensive contre les combattants d'Al-Qaeda au Yémen s'est poursuivie hier pendant que le président Obama réunissait son état-major à Washington.

Des milliers de soldats yéménites, selon les sources citées par Reuters, ont été envoyés dans trois provinces du pays depuis le début de l'année.

L'ambassade américaine à Sanaa a rouvert ses portes hier, après un raid mené lundi par les autorités yéménites contre une cellule d'Al-Qaeda au nord de la capitale qui aurait menacé d'attaquer les missions diplomatiques étrangères au pays. L'opération, qualifiée de « succès » par l'ambassade américaine, a coûté à vie à deux membres présumés d'Al-Qaeda.

Les ambassades françaises et britanniques, qui avaient fermé leurs portes dimanche et lundi respectivement, ont repris leurs activités diploma-



PHOTO AHMED JADALLAH, REUTERS

L'ambassade américaine à Sanaa a rouvert ses portes hier, après un raid mené lundi par les autorités yéménites contre une cellule d'Al-Qaeda au nord de la capitale. Ci-dessus, un gardien de sécurité aux portes d'un stade de soccer dans la capitale yéménite.

tiques hier, mais sont restées fermées au public.

« Les menaces d'attaques terroristes contre des intérêts américains demeurent élevées, a cependant souligné l'ambas-

sade américaine. Le gouvernement américain remercie le Yémen pour ses efforts destinés à désorganiser les réseaux d'Al-Qaeda dans la péninsule arabe et réaffirme qu'il

continuera à soutenir ces efforts. »

Appui de l'Arabie Saoudite

De son côté, le gouvernement yéménite a affirmé qu'il était capable d'assurer la sécurité des ambassades et des étrangers partout dans le pays. « Toutes les ambassades, missions diplomatiques et sociétés étrangères sont à l'abri et aucune ne fait l'objet d'une menace terroriste. La sécurité règne à Sanaa et dans les autres provinces; ni la vie des étrangers ni la sécurité des ambassades ne sont en danger. »

Le Yémen dispose maintenant de l'appui répété de Washington et de Londres pour chasser Al-Qaeda. Et il en a obtenu lundi un troisième, de taille: l'Arabie Saoudite. Le royaume saoudien, voisin immédiat du Yémen, fait les frais de la lutte entre le pouvoir central sunnite à Sanaa et les rebelles chiites du nord du Yémen. L'an dernier, les rebelles yéménites ont tué un

garde-frontière saoudien, ce qui a poussé l'armée saoudienne à lancer une offensive à la frontière contre eux.

De plus, les combattants d'Al-Qaeda, de mieux en mieux implantés au Yémen, sont ouvertement en guerre contre la dynastie saoudienne.

Conférence internationale

Lundi soir, le président du Yémen, Ali Abdallah Saleh, a reçu deux émissaires saoudiens qui ont déclaré, selon les médias officiels, que la sécurité du Yémen faisait « partie intégrante de la sécurité de l'Arabie Saoudite ».

L'un des deux émissaires n'était autre que le prince Mohammed ben Nayef ben Abdel Aziz, le patron de la lutte antiterroriste saoudienne, récemment visé par un attentat perpétré par un kamikaze saoudien venu du Yémen.

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a apporté son soutien à la proposition d'une conférence internationale sur le Yémen avancée par le premier ministre britannique, Gordon Brown. La conférence est prévue pour le 28 janvier à Londres. Avec AFP

FORUM

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Les profilages



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

Plusieurs États occidentaux, dont le Canada, ont annoncé, hier, un resserrement des mesures de sécurité dans les aéroports. Mais le fait est que rien ne sera efficace à 100% dans la prévention des attentats terroristes.

À supposer même que l'on parvienne à sécuriser le transport aérien, il restera le train, le métro et l'autobus, comme on l'a vu à Londres et à Madrid. Sinon, il y a les installations nucléaires, énergétiques, industrielles, informatiques. Puis les

Le droit à la libre circulation des citoyens est déjà joyeusement bafoué...

écoles, comme à Beslan ou les hôtels, comme à Bombay. Les discothèques, les amphithéâtres sportifs, les places commerciales, les routes...

D'autres idées?



Malgré cela, le ministre des Transports du Canada, John Baird, a donc annoncé l'installation de 44 scanners corporels destinés à des fouilles de «deuxième ligne» dans 11 aéroports du pays.

Dans le même temps, le président Obama a morigéné les services secrets pris en faute par le *pants bomber*. Paris a confectionné une liste de pays dont les

Le Parlement, qu'ossa donne?



ANDRÉ PRATTE

apratte@lapresse.ca

Les partis de l'opposition et les commentateurs ont décrié la décision du gouvernement de Stephen Harper de proroger la session parlementaire pour reprendre les travaux des chambres dans deux mois. «Immense cynisme», «mépris pour la démocratie», «tactique immorale», c'était à qui trouverait les mots les plus forts pour dénoncer le geste du premier ministre.

Les députés ont fait du Parlement un cirque. Quand ils se portent à la défense de l'institution, leur crédibilité est nulle.

La motivation du gouvernement conservateur est évidente: malmené aux Communes depuis plusieurs semaines, il a voulu mettre le couvercle sur la marmite. La prorogation met un terme à la session, c'est-à-dire que non seulement il n'y a plus de période de questions, mais que les travaux des comités sont également interrompus. Ainsi, finis les témoignages embarrassants sur les mauvais traitements infligés aux détenus afghans.

Pour autant, la prorogation de la session fait-elle de M. Harper un dictateur? Sonne-t-elle le glas de la démocratie parlementaire au Canada? Respirons par le nez. Sous Stephen Harper, la Chambre des communes a siégé autant de jours que sous les gouvernements libéraux précédents. Faisant abstraction des années

ressortissants – ou les passagers y ayant séjourné – feront l'objet d'une attention particulière à l'embarquement. Londres a aussi annoncé la mise en service de scanners ainsi que le recours à un «profilage ciblé des passagers».

Profilage: le mot est lancé.

Or, apparaît vite une vérité inconfortable: s'il faut réorienter vers les êtres humains les efforts déployés par les services de sécurité, on n'évitera pas la prise en compte d'une foule de caractéristiques propres à chaque individu. Or, c'est bien ce qu'il faut faire. Car axer les efforts sur les objets – les sacs à main, le gel coiffant et les chaussures... – est une entreprise titanesque qui, à ce jour, n'aura réussi qu'à rendre impossible la vie des voyageurs. Ensuite, les attentats déjoués par anticipation l'ont été par des enquêtes sur des gens, pas sur des choses.

De fait, John Baird a aussi prévu l'exercice d'un profilage «comportemental» dans les aéroports canadiens, ainsi que le croisement de cette observation avec l'information disponible sur les passagers. Il ne sera pas effectué de profilage «racial ou ethnique», précise-t-on.

Mais à partir de quel moment est-il inconvenant de scruter avec davantage d'attention un passeport indiquant telle nationalité plutôt que telle autre, en la possession d'un homme de 20 ans plutôt que d'une femme de 80 ans, ayant séjourné à Sanaa plutôt qu'à Val-d'Or? Peut-on jurer que la physiologie et le vêtement – lequel sert parfois de vitrine à l'obédience religieuse – ne seront pas aussi pris en compte? C'est impossible, bien sûr. Et il y aura, c'est certain, des «droits» qui seront brimés.

C'est d'ailleurs le cas actuellement: la peur fait en sorte que, dans tout bon aéroport, le droit à la libre circulation des citoyens, de tous les citoyens, est déjà joyeusement bafoué.

électorales, les députés ont été au travail en moyenne 123 jours par année sous les conservateurs de M. Harper. Lors du dernier mandat de Jean Chrétien, en 2001, 2002 et 2003, la Chambre avait siégé en moyenne 122 jours par an. Lors du mandat précédent, la moyenne annuelle était de 120 jours.

Stephen Harper est arrogant? Oui. Partisan? À l'excès. Ce n'est pas une raison pour décrire la prorogation comme s'il s'agissait d'un coup d'État.

Les commentateurs se sont montrés déçus de l'apathie de la population. Selon un sondage Harris-Decima réalisé deux semaines avant l'annonce du gouvernement, 46% des Canadiens se disaient indifférents à une éventuelle prorogation.

Comment expliquer une telle attitude? Par le mauvais usage que les députés, tous partis confondus, font du Parlement depuis de nombreuses années. Pendant la période de questions, ils crient et s'insultent sans arrêt; leur comportement est tout simplement disgracieux. L'efficacité des travaux des comités est minée par la même partisanerie débridée.

Les députés ont fait du Parlement un cirque. Aussi leur crédibilité est-elle nulle lorsque, le trémolo dans la voix, ils se portent à la défense de l'institution.

En 2010, en raison de la prorogation, les Communes siègeront une vingtaine de jours de moins que les 136 jours prévus au calendrier. Le mal n'est pas si grand: contrairement à ce qui était le cas autrefois, les partis de l'opposition ne seront pas privés de tribunes. Ils continueront d'avoir accès aux médias, de RDI et LCN à *Tout le monde en parle*.

Il restera amplement de temps aux députés d'ici la fin de l'année – plus de 110 jours – pour montrer qu'ils peuvent faire leur travail à la Chambre sérieusement. On verra alors si leur respect pour la démocratie parlementaire est autre chose que du théâtre.



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

OPINION

Après le Yémen, quel autre pays?

La fragilité des structures étatiques est un des aspects les plus dramatiques du système international depuis 20 ans

JOCELYN COULON



L'auteur (j.coulon@cerium.ca) est directeur du Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix, affilié au CERIU de l'Université de Montréal.

Le premier ministre britannique Gordon Brown programme la tenue d'une réunion d'urgence sur le Yémen dans le cadre de la conférence prévue sur l'Afghanistan à Londres, le 28 janvier. Pourtant, au-delà de ces fronts, Brown pourrait élargir la discussion à l'ensemble des pays, comme le Yémen, incapables de contrôler leur territoire et où les terroristes trouvent un terreau fertile à leurs activités.

Le Yémen n'est pas un État, mais une collection d'allégeances. L'administration est faible, la démographie galopante, l'économie embryonnaire. Les armes circulent partout. Le Sud réclame son indépendance, une partie du Nord est en rébellion, le groupe Al-Qaeda y est bien implanté. Si le Yémen n'est pas encore l'Afghanistan, son président n'est en fait que le maire de la capitale, comme Karzai est le maire de Kaboul.

La fragilité des structures étatiques ou même leur quasi-inexistence est un des aspects les plus dramatiques du système international depuis les 20 dernières années. Elle remet en cause la souveraineté des États affectés en les transformant en zones de conflits où plus aucune règle ne s'applique et où trafiquants de drogue, rebelles, terroristes, mercenaires, forces gouvernementales et forces d'intervention étrangères tentent de prendre le contrôle ou de rétablir la légalité.

La Somalie, dans la corne de l'Afrique, est l'exemple extrême de ce désordre. Le pays est sans gouvernement effectif depuis 1991, plusieurs régions sont de facto indépendantes, des islamistes radicaux tentent d'imposer leur pouvoir dans le Sud et alimentent les conflits au Yémen, l'Éthiopie et l'Érythrée s'y affrontent en manipulant les parties en présence et les Américains chassent les terroristes d'Al-Qaeda en bombardant à l'aveuglette.

À des échelles différentes, on retrouve des situations semblables un peu partout dans le monde, sauf en

est impuissant à exercer son autorité et à surveiller son territoire.

Il y a quelques semaines, la presse malienne a révélé qu'un Boeing rempli de cocaïne a atterri sans encombre dans le nord-est du pays. Trafiquants et marchandise se sont volatilisés. Les deux diplomates canadiens kidnappés au Niger à la fin de 2008 ont transité par le sud de l'Algérie et ont été libérés au Mali. Au Maghreb, Al-Qaeda frappe régulièrement, et ses leaders rêvent de fédérer les djihadistes de la bande sahéenne. Des rebelles, mais aussi de simples

À des échelles différentes, on retrouve des situations semblables au Yémen un peu partout dans le monde, sauf en Amérique latine.

Amérique latine. Les républiques du Caucase russe, le Pakistan, le Cachemire, le sud de la Thaïlande, certaines îles de l'Indonésie, le sud des Philippines sont secoués par des rébellions locales ou des actions terroristes. En Afrique, plusieurs États – Libéria, Sierra Leone, Guinée, Guinée-Bissau, Congo démocratique, Centrafrique – restent fragiles et souvent incapables d'empêcher les rébellions ou d'éviter de servir de plaque tournante au trafic de drogue ou d'armes légères.

La région la plus préoccupante reste toutefois la bande sahéenne qui va de la Somalie à la Mauritanie, en Afrique de l'Ouest. Dans de vastes étendues désertiques, en particulier en Mauritanie, en Algérie, au Mali, au Niger, au Tchad et au Soudan, l'État

bandits, exercent ouvertement leurs activités dans les vastes étendues du Tchad et du Soudan.

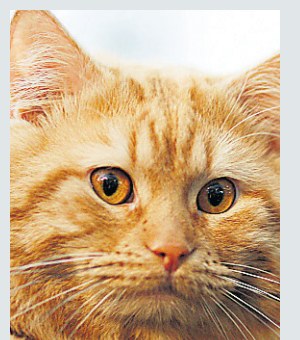
Au Sahel, les Américains surveillent le territoire avec l'appui des Français et d'autres pays occidentaux. Des exercices se déroulent périodiquement avec les forces locales. Les commandos antiterroristes interviennent régulièrement en toute discrétion. Malgré cela, les activités criminelles, terroristes ou rebelles sont de plus en plus audacieuses. C'est que les problèmes qui permettent à ces groupes de prospérer sont loin d'être résolus. Il faudrait consacrer autant d'énergie et de ressources politiques et financières qu'à la lutte au terrorisme afin d'éviter un effet domino: après l'Afghanistan, la Somalie; après le Yémen, quel autre pays?

▶ APPEL À TOUS – FORUM@LAPRESSE.CA

Le chien ou le chat: lequel est le plus intelligent?



Le magazine scientifique *New Scientist* a tenté de trancher cette délicate question. Après un examen rigoureux de la littérature scientifique (mais sans se prendre au sérieux), le magazine conclut que... le chien l'emporte pour six des onze critères retenus. Par exemple, Toutou comprend mieux que Minou ce que l'humain attend de lui et peut lui apporter. Il est également plus utile (comme chien-guide, comme gardien...). Quel est votre avis sur cette question existentielle? Faites-nous part de votre opinion, racontez-nous vos expériences et faites-nous parvenir vos photos à: forum@lapresse.ca



À BIEN Y PENSER

Stephen Harper ferme la bouche à tout le monde, et à la démocratie, en prorogeant encore une fois le Parlement. Pourquoi les trois partis de l'opposition n'organiserait-ils pas un Parlement dans la rue? C'est moins compliqué que d'organiser un gouvernement de coalition. Il faut faire preuve de créativité et donner la voix aux citoyens qui sont lésés par les baïllons d'un premier ministre qui se moque d'eux. — Guy Demers, Montréal

FORUM

La tour de Babel



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

La tour de Babel, dans la tradition biblique, on a tendance à l'oublier, c'est d'abord le rêve grandiose du roi Nemrod qui a voulu, à Babylone, construire une tour qui rejoindrait le ciel. Ce péché d'orgueil attira un châtement divin, la multiplication des langues: incapables de se comprendre entre eux, les hommes durent abandonner les travaux.

La tour Burj Khalifa est le monument rêvé pour symboliser et commémorer les dérapages qui ont produit la grande crise financière.

La tour Burj Khalifa, ce gratte-ciel géant de 828 mètres (presque un kilomètre) qui vient d'être inauguré à Dubaï – de loin la plus haute structure au monde, avec son luxe et ses prouesses architecturales –, ressemble à s'y méprendre à une version moderne de ce même péché d'orgueil.

S'il y a un châtement, il sera évidemment d'une autre nature, parce que la multiplication des langues ne peut pas être un fléau à Dubaï, réel creuset culturel et linguistique. L'équivalent contemporain, ce serait plutôt l'effondrement des réseaux de communication, ou pire encore, une décision des marchés financiers de fermer le robinet.

La construction de cette tour est surtout une belle allégorie sur les dérives de la spéculation, avec son artificialité et ses excès. Cet immeuble géant est en fait le monument rêvé pour symboliser et commémorer les dérapages qui ont produit la grande crise financière dont ne nous sommes pas encore pleinement remis.

Car, qu'est-ce que Dubaï? Essentiellement une bulle immobilière sur un tas de sable. Et qu'est-ce qu'exprime l'inauguration de cet immeuble? La fuite en avant, le «business as usual», le désir d'oublier les leçons d'un passé pourtant récent. Le même message que nous envoient d'ailleurs des marchés boursiers ragaillardis, qui essaient joyeusement de retrouver leurs niveaux d'antan, comme si rien ne s'était passé, comme si tout allait bien. Comme si on n'avait rien appris de nos erreurs.

Évidemment, Dubaï, ce n'est pas seulement des immeubles démesurés. Cette cité-État, l'un des membres de la fédération des Émirats arabes unis, pas riche en pétrole comme l'est, par exemple, son voisin Abou Dhabi, a bâti son développement depuis des décennies sur le commerce, les zones franches et les activités portuaires.

Mais sa croissance récente, extrêmement rapide, a largement reposé sur des activités spéculatives autour d'un développement immobilier effréné et d'une explosion des services financiers. Une énorme roue qui tourne à vide, une économie qui roule grâce à une main-d'œuvre étrangère constituant 83 % de la population. Cette démesure est devenue en soi un attrait touristique. Dubaï est maintenant une espèce de mirage urbain, une synthèse de Las Vegas et de DisneyWorld à la puissance 10 qui, dans un bel équilibre poétique, comble un réel besoin, en permettant à ceux qui ont accumulé une richesse excessive ces dernières années de trouver un endroit où dépenser leur argent.

Il n'est pas étonnant que cette créature artificielle ait été particulièrement frappée lorsque le principe de réalité a rattrapé l'économie et que les bulles spéculatives se sont crevées les unes après les autres. Le choc a été très dur à Dubaï. Les condos et maisons hors de prix ont perdu la moitié de leur valeur. Les taux d'inoccupation atteignent 25 %, tant pour le commercial que le résidentiel. Et le petit État fédéré a frôlé la faillite en novembre dernier, incapable d'honorer une dette de 100 milliards. La crise a été évitée de justesse grâce à l'intervention providentielle d'Abou Dhabi.

Inaugurer l'immeuble dans de telles conditions peut sembler absurde. Mais ce gratte-ciel, dont la construction avait débuté il y a six ans, était prêt. Aussi bien l'ouvrir. Et en faire le symbole de la relance de cette économie fragilisée. C'est l'esprit même de la fuite en avant. Et cela nous rappelle qu'en économie, nous n'apprenons jamais.

Une bureaucratie inutile

Cette fois, éliminons des postes d'administrateur avant de réduire les services dans les hôpitaux

MICHEL AUBÉ



L'auteur est neurologue à l'Institut neurologique de Montréal.

J'ai lu avec intérêt l'article intitulé « Tolérance zéro pour les déficits d'hôpitaux », publié le 30 décembre dans *La Presse*. Je travaille depuis 40 ans dans un CHU, comme médecin spécialiste, et cette initiative – de vouloir contrôler les déficits – demeure un thème récurrent pour l'administration publique. La dernière en date, celle de Lucien Bouchard, avait été une catastrophe, plaçant le système dans un état d'étirement maximal, soutenu à bout de bras par les médecins au détriment des malades, malgré les prétentions contraires. Aucun « gras » n'a été éliminé dans les postes administratifs; plus encore, une autre strate administrative a été ajoutée avec la fusion des CHU.

Il ne faut pas oublier que ces gouvernements se sont initialement fait élire en promettant une utopie nommée « assurance maladie universelle », sans principes de responsabilisation des administrateurs (nommés à vie) ou des patients (où tout leur est dû, à bon droit). C'est la raison politique du système. Ces gouvernements ne peuvent malheureusement adapter leur promesse au réalisme de la situation déficitaire structurelle du système qu'ils ont engendré. En effet, le courage politique, doublé de sa franchise, ne semble en aucune façon s'imbriquer dans l'éthique de la conservation du pouvoir.

Sans en utiliser le terme, ce déficit structurel du système nous est à nouveau souligné par les fonctionnaires des agences et leurs suppôts.

La première absurdité, parlant de déficits, est précisément mentionnée au paragraphe d'introduction de l'article où il est fait mention d'une « nou-



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

L'élimination des déficits dans les hôpitaux est un thème récurrent de l'administration publique. Les coupes de Lucien Bouchard, il y a quelques années, avaient placé le système dans un état d'étirement maximal, soutenu à bout de bras par les médecins au détriment des malades.

de laïcs. Des laïcs plus que souvent ignorants de la chose médicale, mais superbement experts en « problématique », s'inventant un vocabulaire hermétique d'une insignifiance dysfunctionnelle inqualifiable.

En préambule à ce nouvel exercice dit de rationalisation, il m'apparaît opportun de poser quelques questions simples et certainement de basse naïveté lorsque les thèmes de « problématique » sont abordés.

- Quel est le ratio administrateurs/patients dans les centres hospitaliers et comment se compare-t-il au système privé?

- Pourquoi deux administrateurs pour nos cliniques alors qu'ils étaient inexistant auparavant? Qu'ont-ils modifié de palpable et pourquoi retirent-ils des bonis « secrets de l'administration? » En fonction de quelle performance?

Je me souviens d'une détérioration sans précédent de la qualité des soins médicaux en coïncidence avec le pouvoir retiré aux médecins dans l'administration des centres hospitaliers.

« velle équipe engagée » par le MSSS pour redresser la situation. N'est-ce pas la fonction des administrateurs actuels? On débute l'exploration du déficit en allouant des fonds nouveaux pour l'étudier! Absurde!

Je ne peux que douloureusement me souvenir d'une détérioration sans précédent de la qualité des soins médicaux en coïncidence avec le pouvoir retiré aux médecins dans l'administration des centres hospitaliers au profit

- Pourquoi des programmes d'amélioration de la qualité de l'acte médical ne sont-ils pas appuyés financièrement par l'administration?

- Pourquoi une laïque a-t-elle le pouvoir, pour des raisons budgétaires, de mettre fin à un programme de traitement unique et exclusif au Canada sans consulter les médecins impliqués?

Quelques bien-pensants prétendent que les services à la population ne seront pas modifiés avec les coupes à

venir. Les services à la population sont déjà à la limite et sous-optimaux malgré ce que ces gens clament sur tous les toits. Si de telles coupes sont engagées, pourquoi les agences auraient-elles alors permis de telles expansions bureaucratiques non productives quant à leur contribution aux services à la population? Évidemment, plusieurs raisons sont évoquées: vieillissement de la population, féminisation de la pratique médicale... mais jamais personne ne blâme l'administration!

D'autres bien-pensants encore, plus au fait de la « problématique », voudraient rapatrier dans les CHUs des services de haute qualité déjà offerts avec plus de célérité en centres périphériques. Ces mêmes services ont déjà des temps d'attente multipliés dans les CHUs. Je présume que les nouveaux concepteurs sauront trouver le personnel nécessaire dans les CHUs après avoir mis en retraite prématurée les infirmières spécialisées et réduit d'au-delà de 30 % les entrées en programme de spécialisation il y a de ça quelques décades.

Avant que la population n'exige que ces administrateurs n'alignent leur performance sur le privé, qu'un effort soit fait pour éliminer en priorité les « définisseurs » de problématique... et le budget aux malades s'en portera bien mieux.

Lors du dernier exercice de minceur de cette nature, les administrateurs sont demeurés alors que furent honteusement poussés vers la retraite des infirmières et des médecins de carrière.

La désespérance qui émane d'un tel contexte ne requiert aucun nouveau terme, elle se nomme incompétence.

Intolérable!

Ma femme, qui souffrait le martyr, a dû attendre 16 heures avant de voir un médecin à l'hôpital

JEAN-CHRISTOPHE DUVAL

Résident de Pierrefonds, l'auteur a fait parvenir cette lettre ouverte au premier ministre Jean Charest.

Durant le premier week-end de l'année, ma femme a dû se rendre à l'hôpital Lakeshore de Pointe-Claire à cause d'une douleur insupportable à en pleurer.

Nous nous sommes présentés à l'urgence à 18h50 le samedi et nous en sommes ressortis à 2h30 le dimanche sans avoir vu le médecin... simplement une infirmière au triage. Quand une personne souffre, pleure dans la salle d'attente (le degré d'urgence n'étant pas assez élevé?), ne peut rester

en position assise, à patienter durant sept heures pour ne voir... personne, oui, cela rend fou!

Les événements qui sont survenus à l'hôpital ne nous font ni croire que le Québec est un pays du G8, ni que nos impôts servent à quelque chose.

Non seulement avons-nous assisté à plusieurs cas semblables à celui de ma femme, mais une personne en détresse n'a pas eu les soins appropriés alors qu'elle respirait difficilement. Tout le monde y voyait une alerte... sauf la réceptionniste, qui s'est absentée plus de cinq minutes alors que le père de la personne en question tapait sur les vitres pour attirer l'attention.

Les services de l'hôpital nous ont même dit qu'il n'y avait qu'un seul médecin en fonction! Ma femme, qui souffrait le martyr, a dû revenir aux urgences le lendemain, vers 10h (seule une position allongée la soulageait quelque peu) pour ne voir le médecin qu'à 18h... C'est intolérable, insupportable.

Par ailleurs, pendant toute cette attente de 24h, nous avons pu noter avec outrage qu'aucun service de nettoyage n'est passé alors que nous étions dans l'enceinte de personnes atteintes de maladies pouvant être contagieuses. Aucun service de nettoyage ou désinfectant de comptoirs, de poignées, de toilettes, de rangements (journaux, serviettes, cannes sont restés là durant 24 heures). Les services de base ne sont pas fournis (comme les fontaines d'eau... « out of order »), les machines à café ne fonctionnent plus le dimanche faute d'être approvisionnées, les appareils pour payer le stationnement sont en panne deux fois sur trois... mais où sommes-nous?

Vous savez, nous avons la chance d'avoir deux nationalités et il n'y a pas grand-chose qui nous incite à rester au Québec. C'est une goutte qui a fait déborder le vase. M. Charest, remboursez-moi mes impôts!



POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

MUSIQUE VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0517-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, liée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 500, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

DÉBALLER ENCORE PLUS



5 PREMIERS PAIEMENTS OFFERTS¹



4 PNEUS D'HIVER EN CADEAU²

AVEO LS 2010

74 \$³ AUX DEUX SEMAINES

2 000 \$ DE COMPTANT FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 72 MOIS

2 350 \$⁴ DE RABAIS
INCLUT 1 000 \$ DE BONI DES FÊTES



Modèle LT illustré

E F ROUTE: 5,7 L/100 km (50 mi/gal)
VILLE: 7,9 L/100 km (36 mi/gal)⁵

COBALT LS 2010

90 \$³ AUX DEUX SEMAINES

2 000 \$ DE COMPTANT FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 72 MOIS

1 850 \$⁴ DE RABAIS
INCLUT 1 000 \$ DE BONI DES FÊTES



Modèle SS illustré

E F ROUTE: 5,4 L/100 km (52 mi/gal)
VILLE: 8,0 L/100 km (35 mi/gal)⁵

GARANTIE DE SATISFACTION 60 JOURS

Pour un temps limité, si vous n'êtes pas entièrement satisfait de votre véhicule, nous le reprendrons.
PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET.



GM LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS * GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
160 000 KM⁶ * ASSISTANCE ROUTIÈRE * TRANSPORT DE COURTOISIE

offreschevrolet.ca

L'Association des concessionnaires Chevrolet suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2010 neufs suivants: Aveo5 LS (1TV48/1SA) et coupé Cobalt LS (1AJ37/1SA). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Les frais liés à l'inscription au RDPRM, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. 1. Les 5 premiers paiements sont offerts à un maximum de 445 \$ (89 \$ x 5) pour l'Aveo5 et de 525 \$ (105 \$ x 5) pour la Cobalt. 2. 4 pneus d'hiver d'une valeur de 450 \$ offerts à l'achat ou au financement de l'Aveo5 ou de la Cobalt LS. 3. À l'achat, incluant un comptant de 2 000 \$, total de 156 paiements effectués aux deux semaines, à un taux de financement à l'achat de 3,99% pour un terme de 72 mois, sur approbation de crédit de la Banque TD seulement. Prix à l'achat de 12 199 \$ pour l'Aveo et de 14 499 \$ pour la Cobalt. À titre d'exemple sur la base d'un montant financé de 10 199 \$ (12 199 \$ moins 2 000 \$ de comptant), le total des frais de crédit serait de 1 297,55 \$ pour une obligation totale de 11 496,55 \$. Frais de transport (1 350 \$), d'immatriculation, d'assurance et toutes taxes en sus. Aucun dépôt de sécurité requis. Inclut les rabais de 1 350 \$ pour l'Aveo et de 850 \$ pour la Cobalt ainsi que le boni des Fêtes de 1 000 \$. 4. Ces montants (taxes exclues) sont des crédits de livraison offerts au concessionnaire par le fabricant s'appliquant respectivement aux modèles Aveo et Cobalt 2010 et incluent le boni des Fêtes de 1 000 \$ en vigueur pour les livraisons admissibles datées du 3 novembre 2009 au 11 janvier 2010. 5. Selon les tests de consommation de GM conformément aux méthodes approuvées par Transports Canada pour l'Aveo avec moteur de 1,6 L et boîte manuelle 5 vitesses et la Cobalt avec moteur de 2,2 L et boîte manuelle 5 vitesses. 6. Retour du véhicule de 30 à 60 jours après l'achat et kilométrage inférieur à 4 000 km. Les frais d'utilisation du véhicule et d'autres restrictions s'appliquent. La prise de possession du véhicule chez le concessionnaire doit être faite avant le 11 janvier 2010. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (visitez primegmpourétudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.